

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2660 - VENDREDI 15 JUILLET 2016

DROITS DE L'HOMME

## Pas d'avancée notable au premier semestre 2016



José Maria Aranaz

Les derniers chiffres présentés par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (Bcnuhd) en matière de violations des droits de l'Homme en RDC en ce premier semestre 2016 indiquent une hausse légère par rapport aux dernières statistiques allant de juillet à décembre 2015. Le bilan du premier semestre 2016 recense, en effet, deux mille trois cent quarante-trois (2.343) cas de violations des droits de l'Homme sur le territoire national. Selon le rapport des Nations unies publié le 13 juillet à Kinshasa, ces chiffres représentent une moyenne d'environ 390 violations des droits de l'Homme par mois. Seul aspect positif, la condamnation dans le cadre de la lutte engagée contre l'impunité de plusieurs auteurs des cas de violations de droits de l'Homme documentés par le Bcnuhd.

Page 14

ÉMISSAIRE FIFA DU CONGRÈS ÉLECTIF DE LA FBF

### Constant Omari poursuivi par la justice béninoise



Le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) est poursuivi par le juge Ibrahim Issoudine du troisième cabinet d'instruction du tribunal de première instance de première classe de Porto Novo au Bénin. Les deux dirigeants ont été des émissaires de la FIFA et de la CAF pour superviser les élections qui devraient se dérouler lors du congrès de la Fédération béninoise de football dont la tenue a été

interdite sur décision de justice. C'est après ces élections que le juge Ibrahim a reçu une plainte déposée par une personne X avec constitution de partie civile contre ces personnalités du football béninois et africaines, accusées de violation d'une décision de justice, de faux et usage de faux et de complicité, apprend-on. Les inculpés devraient s'expliquer dans les brefs délais devant le magistrat béninois. Page 13

JUSTICE

### Le M17 exige la reconstitution de la Cour constitutionnelle



Les membres de la Cour constitutionnelle lors d'une audience publique

Cette formation politique vient d'exhumer un arrêt de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (Cadhp) dans l'affaire qui l'opposait à la RDC. Le M17 avait initié une plainte le 21 juin 2007 contre la RDC suite à l'invalidation de ses vingt-neuf

députés alors que ces derniers avaient bel et bien gagné les législatives de 2006 dans la ville de Kinshasa. Le jugement rendu sommait la RDC de verser une compensation financière d'ici fin septembre 2016 au M17, pour les préjudices subis lors des élections

législatives de 2006.

Loin de parler d'une révocation, le président de la République devrait, selon ce parti politique, demander la démission de certains juges reconnus fautifs par une prise à partie et impliqués dans l'arrêt rendu. Page 12

## ÉDITORIAL

## Confiance

Alors que se tourne - définitivement espérons-le - la page des malentendus, des incompréhensions, des procès d'intention qui ont dégradé ces derniers mois les relations entre le Congo et ses partenaires occidentaux, il n'est pas inutile de rappeler les quelques vérités suivantes à ceux qui les ont oubliées, ou qui espéraient creuser un fossé entre nous.

1) Le Congo est un pays indépendant qui n'a pas d'ordres ou de consignes à recevoir des puissances étrangères. Dès lors qu'il respecte, comme c'est le cas, les principes et les règles du droit international il décide librement de son destin. Tenter d'influer sur ce même destin en nous empêchant d'améliorer notre gouvernance interne ne peut avoir comme résultat que de dissoudre les liens de partenariat noués au fil du temps.

2) Situé comme il l'est au coeur d'une Afrique centrale qui est loin d'avoir acquis une stabilité durable et jouant un rôle essentiel dans la recherche de solutions durables aux crises qui secouent cette partie du monde, le Congo mérite d'être aidé, soutenu, accompagné dans son rôle de médiateur. Ceci non par des mots comme c'est trop souvent le cas, mais par des gestes concrets.

3) Si les nations riches de l'hémisphère nord veulent réellement corriger les erreurs stratégiques qu'elles ont commises ces derniers mois, elles doivent donc prendre la mesure réelle de l'enjeu que constitue pour elles l'instauration d'une paix durable sur toute l'étendue du Bassin du Congo. Et, par conséquent, appuyer les initiatives que nous prenons dans ce sens.

4) Elles doivent aussi faire cesser les agressions que mènent à partir de leur territoire les forces obscures qui, depuis notre accession à l'indépendance, tentent de réimposer sous diverses formes la tutelle coloniale. Dans tous les domaines, qu'ils soient politiques, économiques, financiers ou judiciaires elles doivent mettre hors d'état de nuire ceux qui, chez elles, s'en prennent au Congo. Alors que bougent les lignes au sein de la communauté internationale c'est en respectant les règles de la bienséance et de l'honnêteté que les Occidentaux parviendront à maintenir leur présence en Afrique. Mieux vaut le savoir !

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

## L'Italie disposée à apporter son expertise au Congo

**Le Congo et l'Italie entendent élargir leurs relations de coopération dans le domaine du développement des communautés locales. L'ambassadeur d'Italie au Congo, Andréa Mazzella l'a annoncé, le 13 juillet, à l'issue d'un entretien avec le ministre délégué à la Décentralisation et au développement local, Charles Nganfouomo.**

Suffisamment avancée dans le domaine, l'Italie s'est engagée à collaborer de manière permanente avec le Congo, dans le développement des communautés. Ainsi, Andréa Mazzella a indiqué que son pays apportera toute son expertise technique et professionnelle en vue de permettre au Congo de bien faire chemin dans le développement des communautés locales, mais aussi et surtout de lui permettre d'atteindre l'objectif qu'il a assigné.

« L'Italie dispose de beaucoup de compétences en ce qui concerne le développement des communautés locales, c'est de ça que nous avons débattu avec

le ministre de la Décentralisation et du développement local, elle va donc aider le Congo dans ce domaine », a précisé le diplomate italien.

Plus concrètement, les deux interlocuteurs ont réfléchi sur les stratégies à mettre en œuvre afin de trouver des financements conséquents, pour soutenir les communautés locales dans la conception et la réalisation des micro-projets, pouvant leur garantir un bien-être social. Ils ont également fait état des secteurs d'interventions pour lesquels les populations pourront développer leurs activités, avant que des investisseurs Italiens n'apportent des financements.

Pour atteindre cet objectif, l'ambassadeur Italien au Congo a fait savoir que quelques mesures concrètes ont été déjà arrêtées en vue de faciliter la mise en œuvre effective de ce grand projet décentralisé. « Nous avons déjà arrêté des mesures concrètes sur la base desquelles nous allons travailler ensemble, en vue de promouvoir le développement des communautés locales. Aussi, par les moyens qui nous seront donnés, avec la participation des ONG Italiennes qui sont déjà sur le terrain, nous sommes décidés à aider le Congo », a renchéri le diplomate.

Le ministre délégué, en charge de la Décentralisation et du développement local, s'est entretenu le même jour avec l'ambassadeur du Tchad au Congo, toujours sur les questions liées à la décentralisation.

Firmin Oyé

## VIE DES PARTIS

## La DDC et le PR désormais unis sur de nouvelles bases

**Le nouveau partenariat entre la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) d'Armand Mpourou et le Parti des Républicains de Paul Marie Mpouélé a été officialisé le 14 juillet à Brazzaville, au cours d'un déjeuner de presse. Les deux partis ont décidé de cheminer ensemble à l'adoption de la nouvelle Constitution congolaise.**

Après s'être opposés au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 au sein du Focad et après leur éviction de cette plateforme de l'opposition, les deux leaders politiques se sont engagés à suivre une nouvelle voie, celle de l'apaisement.

« On a pensé se retrouver avec le Parti des républicains du président Paul Marie Mpouélé

pour échanger sur la situation politique nationale. Vous savez que nous sortons du Focad que nous avons mis en place pour empêcher le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Voilà que chemin faisant nous nous rendons compte que nous n'avons pas pu arrêter cela. Il y a une nouvelle Constitution aujourd'hui, il nous faut tirer les leçons du passé et regarder l'avenir autrement, voir ce qu'il faut faire désormais en mettant le Congo au-dessus de tout », a déclaré Armand Mpourou de la DDC.

Les deux partis entendent proposer aux congolais un nouveau projet alternatif face à la « Marche vers le développement ». « Il faut proposer un nouveau projet sur la base des

idées et non sur la violence. Mener la politique des idées centrée sur l'économie, le social bref réfléchir sur ce qu'il faudra désormais faire », a-t-il ajouté.

Interrogé sur la situation dans le département du Pool, le président du Parti des républicains, Paul Marie Mpouélé a dit : « nous sommes opposés à la violence qu'elle que soit sa forme. L'affaire Ntumi doit être dissociée des paisibles populations de ce département qui ne doivent payer du fait des mésaventures d'un individu. Il faut que la paix revienne définitivement au Pool qui ne doit pas non plus être l'otage de quelques individus », a-t-il signifié.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,  
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane  
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice  
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain  
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté  
de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des  
annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia  
Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-  
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de  
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck  
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service),  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## IMPÔTS

## Unicongo sollicite une trêve fiscale en 2016

**Confrontée aux problèmes de fiscalité, Unicongo a proposé à la direction générale des impôts et des domaines, une trêve fiscale et la reprise des contrôles en 2017.**

Dans la logique de redressement des entreprises, Unicongo a demandé la réduction de la pression fiscale, le nombre des impôts et plusieurs échéances de déclaration et de paiement des impôts. Les adhérents d'Unicongo enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaire de l'ordre de 40%. En raison de la crise pétrolière et de la dette intérieure, ces entreprises souhaitent que soit revu le système de contrôle sans en contester la légitimité. « A situation exceptionnelle, solutions exceptionnelles. Unicongo n'est pas opposé au contrôle. En parlant de cette trêve fiscale, nous ne demandons pas d'abolir les contrôles, mais qu'ils ne soient pas trop pénalisants pour les entreprises », a déclaré le conseiller du président d'Unicongo, Jean-Jacques Samba, le 12 juillet à Brazzaville, lors d'une séance de travail.

Vu la crise qui plombe le pays, ces entreprises ont demandé une trêve fiscale. « Une solution rapide devra être envisagée. Je crains que celle-ci ait de graves répercussions sur l'emploi et l'investissement. La crise pétrolière, la dette intérieure fragilisent nos adhérents. Nous



Photo de famille à l'issue de la séance de travail

avons un taux de croissance de 10% en 2010, mais on parvient à un taux de croissance de 4% cette année. Sur notre fiscalité, on est attaqué par tous les services de l'Etat notamment vos services. On a l'impression que plus il y a la crise, plus les entreprises doivent payer. Les entreprises sont plus malades que l'Etat actuellement », souligne le président d'Unicongo, Christian Barros.

#### Regrouper les impôts...

Centraliser les impôts, afin de

mettre un terme au maquis fiscal actuel dans lequel mène le service des impôts ; Intégrer l'outil informatique afin de pouvoir ai-

der à l'intégration des TIC pour la mise en place d'un guichet unique pour le compte des impôts ; des abus dont ils sont victimes de la part de l'administration fiscale, figurent au nombre des préoccupations d'Unicongo. « Il n'y a pas eu de nouveaux impôts créés. Ce n'est pas l'augmentation de la pression fiscale, mais l'élargissement de l'assiette à travers les actions de lutte contre la fraude. Au contraire depuis 2011, on s'est engagé dans la baisse des

taux d'imposition. L'administration a fait un certain nombre d'efforts pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale », a fait savoir Antoine Gakosso qui n'entend que sécuriser les recettes de l'Etat.

Le remboursement de la TVA, la politique fiscale, sachant qu'elle représente 20% du PIB hors pétrole, soit 9% du PIB (impôts taxes) ; la multiplicité de textes et des changements qui interviennent tous les ans dans les dispositions, met à mal le travail des adhérents d'Unicongo. Evoquant les problèmes liés au remboursement de la TVA, le directeur général des impôts et des domaines, Antoine Gakosso révèle que : « Le montant disponible de TVA dans l'échantillon des membres d'Unicongo s'élève à 17.347.050.970 Fcfa. Mais le montant réel est largement plus élevé ».

Pour le contribuable, la centralisation des impôts serait la bienvenue, mais le directeur général des impôts ne le voit pas de cet œil. « Nous allons opter pour l'interlocuteur fiscal unique c'est-à-dire, la gestion des impôts par catégorie de contribuable. Il ne peut pas avoir un guichet unique », a-t-il martelé.

#### Et en baisser le taux.

Face à la tendance baissière des

impôts, Unicongo demande de soulager le contribuable et de décider d'un cadre de fiscalité devant jouir de l'assentiment des opérateurs économiques. Aussi, dans une approche participative, une invite a été faite à Unicongo en vue d'accompagner l'Etat, dans l'élaboration des projets de loi de finance. Ces opérateurs économiques ont en effet déploré les taxes spécifiques liées au domaine industriel, la concurrence déloyale et l'importation frauduleuse de boissons et de cigarettes.

Les sociétés telles que Brasco, Siat et Ragec font face à la concurrence déloyale qui gagne de plus en plus du terrain. Rien que pour Brasco « l'administration fiscale perd 300 millions FCFA par mois à cause des importations frauduleuses », souligne le directeur de l'usine Brasco, Fabrice Parodat. Pour augmenter la recette fiscale, l'Etat doit mettre des garde-fous permettant de sécuriser les producteurs locaux et limiter les trafics. Le directeur général des impôts a, quant à lui, reconnu le caractère frauduleux de ces importations. « La loi n'a pas fait une discrimination mais il y a une évasion des importations », a-t-il indiqué, avant de pointer du doigt les services de douanes.

Josiane Mambou Loukoula

## DCLBA

## La gestion des logements et bâtiments administratifs de l'Etat confiée à la primature

**Le secrétaire général de la Présidence de la République, Jean Baptiste Ondaye, a passé le 13 juillet à Brazzaville les consignes de gestion de la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA) à Hilaire Bouhoyi, secrétaire général de la Primature.**

Cette scission de gestion des logements et bâtiments administratifs de l'Etat est l'application du décret n°2016-202 du 1er juillet 2016 et cadre avec les orientations de la rupture avec le passé édictées par le Chef de l'Etat.

Le nouveau responsable de DCLBA aura la charge de gérer tous les logements et bâtiments administratifs de l'Etat situés sur l'étendue du territoire et à l'extérieur du pays. Et, il s'occupera aussi de l'entretien de ce patrimoine.

Selon les statistiques officielles, la DCLBA compte 1625 logements administratifs, 4044 bâtiments à usage de bureau et ceux à caractère technique que sont les écoles et hôpitaux excepté les bâtiments administratifs situés à l'extérieur du Congo.

Par contre, la même source rappelle que 53 baux sont relatifs à la location des bâtiments de l'Etat et 69 relatifs à la location des bâtiments des tiers par l'Etat. Et, l'insuffisance du crédit alloué pour la prise en charge des baux a occasionné plusieurs arriérés de loyer. Ils s'élèvent à 996.826.030 francs CFA pour les loyers à usage professionnel

et au logement de fonction, et à 117.282.960 francs CFA pour les

programmes d'infrastructures immobilières. Ce rétrécissement



Jean Baptiste Ondaye et Hilaire Bouhoyi suivant la lecture du procès verbal (adiac)

loyers d'hébergement des coopérants dans les hôtels. Toutefois, le secrétaire général du gouvernement a notifié le rétrécissement des biens immobiliers de l'Etat. Cette diminution, plus accentuée à l'intérieur du pays, est justifiée par la démolition d'un grand nombre de logements et bâtiments en vue de développer les nouveaux

est aussi accentué par l'appropriation illicite des propriétés et la rétrocession de certains d'entre elles ayant appartenu à des personnes physiques ou morales surtout celles abritant les écoles confessionnelles. Ainsi donc, l'étrécissement de ce parc a généré plusieurs problèmes. « Le recours au procédé du bail à l'effet de donner sa-

tisfaction à ces demandes, l'incidence financière des loyers issus des baux conclus avec des tiers, caractérisée par l'accumulation des arriérés dus à l'insuffisance du crédit alloué pour la prise en charge desdits

diqués des propriétés s'expérimente avant de s'étendre dans les autres départements.

Dans cette localité, 246 propriétés ont fait l'objet de délivrance des copies de titres fonciers par le conservateur des hypothèques et de la propriété foncière, 80 propriétés ont des titres fonciers des primitifs, 46 litiges identifiés, 250 dossiers techniques d'immatriculation ont été constitués et transmis aux services habilités, 60 litiges identifiés pour les dossiers en cours de constitution.

Outre les difficultés de gestion évoquées, le secrétaire général du Premier ministre a encouragé le personnel de cette structure à s'arrimer aux nouvelles orientations. « J'ai noté que la DCLBA a beaucoup de difficultés dues à la rétraction économique. Mais c'est souvent dans les périodes difficiles que les talents se révèlent. Il faut faire preuve de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité. Il s'agit de changer nos mentalités car les orientations données sont celles de la rupture. J'ai été instruit pour que la rupture ne soit pas un vain mot mais qu'elle produise des effets palpables », a indiqué Hilaire Bouhoyi.

Fortuné Ibara

## FIBRE OPTIQUE

# Le ministre Léon Juste Ibombo satisfait des travaux d'installation du réseau Pointe-Noire - Mbinda

**Le travail de génie civil consistant à creuser et planter la fibre optique devra s'achever dans deux semaines, car sur 504 km entre Pointe-Noire et Mbinda (frontière avec le Gabon) il ne reste que 10 km de piste à creuser. La partie fourniture en équipements actifs pourrait intervenir entre octobre et novembre de cette année.**

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo s'est déplacé personnellement, le 14 juillet dernier, sur l'un des principaux sites à Ngoyo (Pointe-Noire). « Mes premières impressions sont très bonnes. C'est un projet très intégrateur qui permettra non seulement de relier le Congo au Gabon, d'avoir une sortie avec la fibre optique, mais aussi et surtout il a permis de créer plus de 450 emplois, et devra en créer davantage après », a déclaré Léon Juste Ibombo.

D'après les ingénieurs sur le terrain, les 10 km restants concernent une portion entre Makabana et Mbinda (section 6) et une portion se trouvant dans un tunnel entre Bilinga et Dolisie (section 3) qui seront réalisées à la fin pour des raisons techniques.

« L'installation de la fibre optique se fait en deux phases : une partie génie civil et une partie consiste en la fourniture en équipements actifs. La partie génie civil consiste à creuser le sol jusqu'à 90 cm de profondeur à l'aide des pioches ou d'une machine trancheuse automatique », a expliqué le coordonnateur du projet Cab



Le ministre Léon Juste Ibombo faisant le point de sa mission à Pointe-Noire

(Central African Backbone), Yvon-Didier Miehakanda rassurant que cette étape sera achevée dès la fin du mois de juillet. Le ministre Léon Juste Ibombo qui a inspecté le site de Ngoyo, a insisté sur le fait que le projet fibre optique d'interconnexion figure en bonne place dans le programme du chef de l'Etat, le

président Denis Sassou N'Gueso, qui veut faire du Congo une société de l'information et de la communication, un modèle de la sous-région. « On ne peut pas devenir une société d'information et de communication si on n'a pas l'infrastructure ou la structure. L'infrastructure c'est la fibre

optique », a-t-il martelé.

En ce qui concerne les retombées socio-économiques du projet Cab- Congo cofinancé par l'Etat congolais et la

du Chemin de fer Congo océan (CFCO).

« La fibre optique va aider le Chemin de fer Congo océan (CFCO) à bien réguler ses trafics, à sécuriser ses lignes et rassurer les communications », a ajouté le ministre Ibombo.

Pour le directeur, coordonnateur du projet Cab, Yvon-Didier Miehakanda, la fibre optique est déjà dans tout le territoire du Congo, mais les nouvelles installations viennent juste appuyer la connexion des ménages récemment lancée par le gouvernement.

« Le dernier défi à relever pour le gouvernement congolais, c'est de réduire la facture numérique au Congo et de réaliser le dernier kilomètre, c'est-à-dire distribuer la fibre à toutes les habitations », a indiqué Yvon-Didier Miehakanda. En rappel, l'idée de la réalisation du projet Cab au Congo et dans la sous-région Afrique centrale est née en avril 2007 à N'Djamena, lors du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Ces derniers avaient adopté une déclaration commune sur la mise en œuvre d'un réseau de télécommunications à haut débit en Afrique centrale.

**Fiacre Kombo**



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

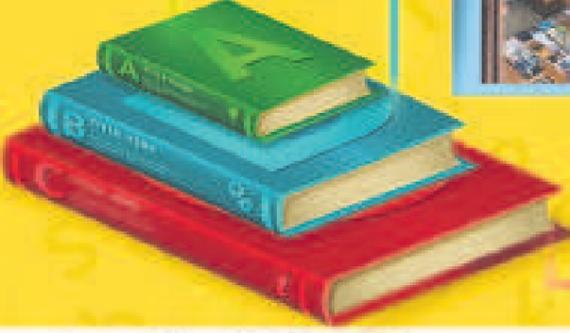


Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo**

**Horaires d'ouverture:**  
Du Lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## COOPÉRATION

# La Banque mondiale disposée à accompagner le Congo dans la réforme de l'Etat et la Fonction publique

Une délégation du groupe de la Banque mondiale (BM), conduite par le chef de service gouvernance, région Afrique, Renaud Seligmann, a échangé le 14 juillet avec le ministre de la Fonction publique et la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga

« Je crois que nous avons posé un diagnostic commun sur les forces et les faiblesses de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat au Congo. Ceci dans un contexte où les autorités ont marqué leur volonté d'aller de l'avant en matière de renforcement de l'efficacité de l'administration et des dépenses publiques. Au sein de ces dépenses, la masse salariale est bien sûr un poste très important », a expliqué Renaud Seligmann qui était à la tête d'une délégation comprenant, entre autres, le



Les deux parties pendant la séance de travail / crédit photo Adiac

représentant-résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa. Aussi, les deux parties ont évoqué la possibilité d'une collaboration pour poser les jalons des outils nécessaires

à la réforme de l'Etat et au renforcement de la gestion de la Fonction publique. Il s'agit notamment de la maîtrise des effectifs mais aussi du renforcement de la per-

formance de l'administration.

Interrogé sur ce que le groupe de la BM peut apporter à la Fonction publique, Renaud Seligmann a rappé-

lé que leur institution était actuellement en discussions globales avec les autorités congolaises sur la possibilité d'un projet d'appui à la réforme des institutions. Celui-ci devrait être aligné avec les priorités du chef de l'Etat, du Premier ministre et de son gouvernement. « Dans ce cadre-là, nous sommes en train de voir les domaines que l'on pourrait appuyer, notamment la réforme de l'Etat, la réforme de la Fonction publique, et peut-être la gestion des finances publiques, la mobilisation des recettes et d'autres domaines associés comme la passation des marchés », a-t-il conclu, précisant que les deux parties devraient d'un commun accord choisir les points sur lesquels un accent particulier sera mis.

Parfait Wilfried Douniama

## INSERTION SOCIALE

## ouverture demain à Brazzaville d'un forum sur la jeunesse

Le Forum congolais de la jeunesse s'ouvre, le 16 juillet à Brazzaville, avec pour but de faire aux leaders politiques plusieurs propositions d'intégration intergénérationnelle. Organisé par l'Association congolaise de solidarité et de la jeunesse (A.C.J.S) que préside Rebecca De Ibende, les participants et les orateurs vont mener au cours de ce forum plusieurs réflexions pour élever le niveau de conscientisation de cette génération. Pendant une journée, les thématiques à débattre porteront entre autres sur la formation des jeunes, les opportunités d'emploi, le patriotisme économique, les droits et devoirs de la jeunesse au sein d'une nation et le vivre ensemble. Le niveau des échanges, débats contradictoires et contributions sera soutenu par d'éminents orateurs, des ministres, enseignants de droits administratifs et constitutionnel, entrepreneurs ainsi que des représentants de la société civile. En réalité au Congo comme ailleurs, la jeunesse est un enjeu politique et sociétal fort. Plus de 70% de la population congolaise est jeune. Pourtant, c'est à tort que la majorité des jeunes ont parfois une image négative de leurs aînés, et une forte défiance à leur égard, sous prétexte qu'ils sont individualistes et peu tolérants.

Fortuné Ibara

## EDUCATION

## L'Unicef plaide pour l'intégration des écoles ORA dans la carte scolaire du Congo

Créées par l'Association des pères spiritains, les écoles ORA (Observer, Réfléchir, Agir) sont financées actuellement par l'Unicef, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le gouvernement qui fournissent des aliments aux bénéficiaires des enfants autochtones dans le département de la Likouala

La représentante adjointe de l'Unicef au Congo, Christine Naré Kaboré, qui faisait partie de la mission conjointe gouvernement-Système des Nations unies à Bétou, a demandé à la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidari-

sable le cycle formel. « Pour l'Unicef, le mandat est d'assurer que les droits sont réalisés y compris ceux à l'éducation. L'Unicef n'a pas été à l'origine de la création des écoles ORA. Mais, nous supposons que s'il y a eu ces écoles, c'est peut-être à cause du manque



Les enfants dans une salle de classe ; crédit photo Adiac

té, Antoinette Dinga Dzondo, d'être leur relai auprès du ministre de l'Enseignement primaire pour l'intégration de ces structures dans la carte scolaire. En effet, ces écoles permettent aux enfants autochtones d'apprendre et de lire avant d'intégrer si pos-

sibles d'écoles primaires formelles dans le département de la Likouala. Par exemple d'Enyellé à Bétou (85 km), il n'y a pas d'écoles primaires. C'est sûrement ce vide qui a conduit à la mise en place de ce système », a-t-elle expliqué. En effet, ces écoles qui sont

au nombre de 46 dans le département de la Likouala arrivent à contenir des enfants autochtones grâce à l'alimentation scolaire fournie par le PAM. Le coordonnateur de ces écoles, le père Lucien qui a rencontré à Makodi, dans le district d'Enyellé où il y a 140 enfants, a regretté le fait le budget alloué à ces structures n'est pas conséquent. « La participation des parents, de la communauté est grande pour permettre aux enfants d'accéder à l'école. Le PAM a fait une action très bénéfique pour ces enfants pour qu'ils restent stables à l'école en mettant en place avec le gouvernement les cantines scolaires. Nous remarquons que quand il y a la cantine scolaire, les enfants viennent nombreux jusqu'à la fin de l'année », a-t-il souligné.

Au regard de la précarité dans laquelle se trouvent ces enfants, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité leur a offert des habits et autres objets.

### Les autorités de Bétou ne sont pas d'accord avec l'Unicef

Mais dans le district de Bétou, les autorités ne semblent pas être d'accord avec la politique menée par certaines agences du système des Nations unies. Au cours d'une rencontre avec la délégation conjointe, certaines d'entre elles ont

publiquement critiqué les conditions dans lesquelles les enfants autochtones apprennent. Selon la représentante adjointe de l'Unicef, son organisme avait pensé qu'il fallait permettre aux enfants ne pouvant pas intégrer l'école primaire formelle de bénéficier d'une certaine forme d'éducation. « C'est pourquoi, nous avons aidé à assurer que les curricula peuvent être améliorés afin d'aider ces structures non formelles à donner la base pour que ces enfants puissent intégrer l'école formelle. Ce n'est pas ce que nous voulons mais il y a quelque chose qui est fait. Nous ne pouvons pas pour l'instant, mobiliser les ressources pour changer dramatiquement cela, nous sommes en train de nous demander s'il faut laisser ces enfants sans aucune éducation ou les aider, pendant que nous faisons le plaidoyer auprès de l'Etat », a rétorqué Christine Naré Kaboré.

Rappelons que cette année, l'Unicef a assuré la prise en charge des animateurs avec le gouvernement. Ainsi, Christine Naré Kaboré est convaincue que l'Etat prendra des dispositions pour que cette situation s'améliore. Les besoins pour la prise en charge des 77 animateurs et superviseurs sont chiffrés, à en croire le père Lucien, à environ 50 millions FCFA.

P.W.D.

## SANTÉ PUBLIQUE

## Lydia Mikolo pour une opérationnalisation du centre national de drépanocytose et du CTA

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a visité les deux structures sanitaires pour se faire une idée des conditions de travail tout en réaffirmant son soutien aux différents acteurs qui y œuvrent.



Poignée de mains entre la ministre et l'un des responsables du Centre

Dans la matinée du 14 juillet, Jacqueline Lydia Mikolo a débuté sa séance de travail non pas dans son bureau mais sur le terrain. Le Centre national de drépanocytose, bâti dans l'enceinte du Centre Hospitalier et Universitaire, est la première structure qu'elle a visitée. « Le Centre national de drépanocytose est une fierté nationale. Nous voulons que ce centre soit à vocation sous-régionale. Notre souci c'est l'opérationnalisation de ce centre cette année. Voilà pourquoi nous sommes venus sur le terrain pour savoir quels sont les besoins, qu'est ce qui manque pour que ce centre soit ouvert à 100% aux malades drépanocytaires », a expliqué la ministre de la Santé et de la Population.

Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, touché du doigt la réalité du Centre Traitement Ambulatoire (CTA). Cette visite, selon elle, rentre dans le cadre des priorités ministérielles d'autant plus que la prise en charge des malades vivant avec le VIH en est une. « Au ministère de la Santé et de la Population, nous veillons à l'approvisionnement régulier en médicaments et réactifs au CTA », a-t-elle indiqué tout en soulignant que le travail ne pouvait s'arrêter à ce niveau.

Ainsi, elle a échangé de vive voix avec tous ceux qui y travaillent pour savoir ce qu'il faut faire ensemble et voir dans quelle mesure il faudra renforcer le partenariat avec ceux qui soutiennent le ministère dans le traitement des malades vivant avec le VIH. Jacqueline Lydia Mikolo a salué leur travail, les a encouragés avant de les assurer de son soutien.

Rominique Nerplat Makaya

## NÉCROLOGIE

Le commandant de l'Unité d'intervention près la Direction départementale de la police de Brazzaville et l'ensemble du personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et collègues, le décès de l'adjudant de police Aimé Adrien Bakala, survenu le 10 juillet 2016 au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au n°1, rue Djambala à Mougali. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



## VIH/SIDA

## L'ONUSIDA tire la sonnette d'alarme face à la recrudescence de la maladie dans certaines régions du monde

Dans un nouveau rapport rendu public le 12 juillet, l'ONUSIDA s'est dit préoccupé par la recrudescence du VIH/sida chez les adultes dans certaines régions du monde, après des années de réduction significative de la pandémie.

« Nous tirons la sonnette d'alarme », a déclaré le directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé. « Le pouvoir de la prévention est au point mort. S'il y a une résurgence des nouvelles infections de VIH maintenant, l'épidémie deviendra impossible à contrôler », a-t-il ajouté. Le chef de l'ONUSIDA a appelé la communauté internationale à prendre des mesures qui s'imposent pour combattre davantage l'épidémie, en particulier afin d'en mettre fin d'ici à 15 ans, l'un des objectifs du Programme de développement durable à l'ho-

rizon 2030.

Expliquant les raisons de ce ralentissement enregistré dans la diminution des infections, l'étude relève que si, à l'échelle mondiale, la transmission du VIH/sida chez les adultes et les enfants a chuté de 40% depuis 1997, cette tendance stagne, ou est sur le point de s'inverser, pour les populations adultes.

Le rapport note que la transmission du virus a diminué de 70% chez les enfants depuis 2001, et continue à baisser à l'heure actuelle pour ce groupe d'âge. Quant aux infections d'adultes, elles ont cessé de diminuer. Environ 1,9 million d'adultes ont été infectés par le VIH chaque année au cours des cinq dernières années et les nouvelles infections chez les adultes sont en hausse dans certaines régions, précise l'étude.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne comme d'autres

régions du monde, le rapport indique qu'il n'y a pas eu de baisse significative des nouvelles infections. En Europe de l'Est et en Asie centrale, les nouvelles infections annuelles ont augmenté de 57% entre 2010 et 2015, indique l'étude. Dans les Caraïbes, après des années de baisse, il y a eu également une hausse de 9% des nouvelles infections annuelles chez les adultes sur cette période, de même qu'au Moyen-Orient et dans le Nord de l'Afrique, où les nouvelles infections annuelles ont augmenté de 4%.

« L'épidémie de sida a eu un impact énorme dans le monde au cours des 35 dernières années. Depuis le début de l'épidémie, 35 millions de personnes sont mortes de maladies liées au sida et environ 78 millions de personnes ont été infectées par le VIH », a rappelé Michel Sidibé.

Nestor N'Gampoula

## La propagation d'une forme de grippe aviaire très virulente menace l'Afrique de l'Ouest et centrale

Rome, 13 juillet (Xinhua) – L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a appelé mercredi à une vigilance accrue face à la propagation en Afrique de l'Ouest et centrale d'une forme de grippe aviaire particulièrement virulente.

« Les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sont en alerte alors que le virus H5N1, une grippe aviaire hautement pathogène, continue de se propager dans la région », a déclaré la FAO dans un communiqué de presse, qui a averti que la souche pouvait contaminer les humains et les volailles et s'avérer fatale pour les deux espèces.

Les derniers foyers du virus H5N1 sont apparus dans des

exploitations avicoles au Cameroun. Au total, six pays d'Afrique de l'Ouest et centrale ont lutté contre la grippe aviaire, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigeria, a précisé la FAO.

« Nous sommes confrontés à une maladie qui se propage rapidement et qui a des effets dévastateurs sur les communautés », a déclaré le représentant régional adjoint de la FAO pour l'Afrique, Abebe Haile Gabriel. Selon la FAO, le Nigeria continue d'être le pays le plus affecté, avec plus de 750 foyers au total et presque 3, 5 millions d'oiseaux morts ou abattus.

« Les nouveaux foyers enregistrés au Cameroun suscitent de grandes inquiétudes sur le fait

que la maladie puisse se propager vers le sud et déclencher ainsi des interventions d'urgence à l'échelle nationale et mondiale afin de la contenir », s'est inquiétée l'agence. Dans ce cas de figure, des dépistages des éleveurs de volailles seraient également nécessaires, a-t-elle poursuivi.

Parallèlement, la FAO a mis en garde les gouvernements voisins en les appelant à se montrer vigilants et à poursuivre leurs surveillances accrues, ainsi que leurs efforts de prévention. « Il s'agit notamment de transmettre des messages communs au public et d'assurer le partage des données entre le secteur de la santé publique et celui de l'agriculture », a dit l'agence.

Xinhua

## Le cercle Gestion et développement organise en partenariat avec le Cabinet d'expertise comptable GPI, l'initiation à la Comptabilité OHADA sur ordinateur.

Inscription : 10 000

Durée : 20 séances de 2 heures chacune

Prix : 40 000 (exception aux étudiants)

Emploi du temps : Selon la disponibilité de l'apprenant

Adresse : 1er étage immeuble Boli, arrêt Eboma poko, Massengo Soprogri

Tél. : 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

E.mail : ciscohadapourtous@gmail.com



# SÉCURITY GUARD CONGO



Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 -:- 06 679 78 78

**NOS SERVICES**

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP, HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

## SOUDAN DU SUD

## Les Etats-Unis déploient des soldats supplémentaires

Une lettre informant le congrès américain sur l'envoi d'un contingent supplémentaire à Juba a été envoyée par Barack Obama.

Le président américain a déclaré en substance : « En réponse à la situation sécuritaire qui se détériore au Soudan du sud, j'ai ordonné le déploiement de personnel supplémentaire des Forces Armées américaines pour appuyer la sécurité du personnel américain et de notre ambassade à Juba. Le premier groupe de ces effectifs supplémentaires, quelque 47 personnes, est arrivé au Soudan du sud le 12 juillet, appuyé par des avions militaires. Bien qu'il soit équipé pour le combat, ce personnel supplémentaire est déployé dans le but de protéger les citoyens et biens américains. Il restera au Soudan du sud jusqu'à ce que la situation sécuritaire soit telle que sa présence n'est plus nécessaire. Des forces armées américaines supplémentaires, y compris environ 130 militaires pré-positionnés à Djibouti, sont prêtes à fournir un

appui, si nécessaire, pour la sécurité des citoyens et biens américains, y compris notre ambassade au Soudan du sud ».

L'UA monte au créneau...



Des soldats américains

La présidente de la Commission de l'Union africaine incrimine les dirigeants sud-soudanais pour les violents combats des derniers jours. « Ce qui se passe au Soudan du Sud est totalement inacceptable. Les gouvernements et dirigeants existent pour protéger les vulnérables et servir le peuple, non pour être la

cause de leurs souffrances », a déclaré la Sud-Africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, lors d'une réunion à Kigali des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union africaine, préparatoire à un sommet qui doit s'ou-

belles du vice-président Riek Machar. Les deux hommes ont fini par annoncer lundi soir un cessez-le-feu réclamé depuis plusieurs jours par la communauté internationale. Aucun bilan n'est disponible.

pays, déchiré depuis décembre 2013 par une guerre civile marquée par des massacres inter-ethniques. En outre, le secrétaire général de l'ONU a appelé à un embargo sur les armes et a réclamé des sanctions contre les personnes qui auraient violé cet accord de paix.

La directrice du Programme alimentaire mondial (PAM), Ertharin Cousin, estime que trois quarts de la population ont besoin d'une assistance humanitaire. La Croix-Rouge, quant à elle, s'est plainte de n'avoir pu accéder qu'à une partie de la ville pour venir en aide aux déplacés. Et le secrétaire général du Conseil norvégien pour les Réfugiés, Jan Egeland, a résumé la frustration des humanitaires. « Nous sommes forcés de suspendre nos opérations dans les zones les plus affectées et nous nous inquiétons de la sécurité de notre personnel. Nous ne pouvons pas aider le Soudan du Sud si ses leaders ne souhaitent pas unir leurs forces pour construire leur nation », a-t-il regretté.

Josiane Mambou Loukoula

vir dimanche.

Un cessez-le-feu visiblement respecté

Après les affrontements meurtriers de ces derniers jours, un calme précaire règne dans la capitale sud soudanaise. Juba a été le théâtre d'affrontements meurtriers entre forces fidèles au président Salva Kiir, et ex-re-

Selon l'ONU, quelque 36.000 personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers. Ils ont, pour certains, trouvé refuge dans les installations de l'ONU, les églises et les écoles de la capitale. Ce déferlement de violence met gravement en péril l'accord de paix signé en août 2015 et fait craindre une reprise des combats à grande échelle dans le

## « Vous portez le voile islamique ? Désolé »

Elle pensait avoir décroché un emploi, mais les recruteurs lui ont fait savoir que son voile islamique représentait un embarras.

Le verdict que va rendre la Cour d'appel de Milan va faire date. En sommant une société italienne de recruter, comme c'était son intention initiale, une musulmane voilée, elle va introduire un élément de débats dans un contexte de crainte contre l'islamisme et de méfiance des musulmans même en Italie. Les juges se sont appuyés sur l'interprétation des annonces ambiguës de la société recruteuse pour dire la loi, infirmant deux premiers jugements qui avaient donné tort à la persévérante plaignante.

L'affaire commence lorsqu'une Italienne que nous appellerions Fatma répond à une annonce. « Cherchons une hôtesse pour distribuer des prospectus à la foire MICAM de Milan. Conditions exigées : parler l'anglais, chausser du 37, belle prestance, taille 1,65mm et 40-42 de tour de taille. Qui ne répond pas même partiellement à ces critères est invitée à s'abstenir ».

Fatma ne fait ni une, ni deux : elle va au miroir, se mesure, se pèse, reconstruit la pointure de ses chaussures et fait acte de candidature, par internet. La réponse qui lui revient est rassurante : venez rencontrer nos équipes pour passer un entretien. Le jour dit elle se présente devant les examinateurs, sûre d'elle car elle maîtrise l'anglais à la perfection étant née de parents égyptiens naturalisés mais absolument polyglottes et qu'elle a une taille de mannequin.

Mais ce jour qui devait être celui de la joie pour un premier emploi les choses se gâtent. Car dès le premier regard, les chargés du recrutement lui font clairement savoir qu'elle ne répond résolument pas aux critères. Le motif ? « Vous ne nous aviez pas fait savoir que vous portiez le voile islamique ! Nous ne sommes pas certains que nos clients pousseront l'ouverture d'esprit jusque-là. Merci quand-même d'être venue, mademoiselle ! » Mais Fatma ne se tient pas pour battue, et elle engage un procès. Deux premiers degrés de juridiction lui donnent tort : « les exigences de l'employeur spécifiaient la condition de la belle prestance. Cette notion laisse entendre qu'à première vue votre présentation générale soit correcte, ce qu'exclut le fait que vous vous présentiez avec un visage caché par un voile islamique ». Mais là aussi, la plaignante, musulmane certes mais née en Italie dont elle détient la nationalité, crie à la discrimination manifeste.

Son combat a fini par payer : cette semaine la Cour d'appel de Milan a donné tort aux agents recruteurs. Elle a souligné l'ambiguïté de l'annonce passée. « Vous n'aviez pas souligné que vos critères d'embauche excluaient les personnes portant le voile islamique et ne voulant pas l'enlever par conviction religieuse ». Qui plus est, « vous recherchiez une personne aux cheveux longs et vaporeux. Ceux-ci peuvent le rester sous un voile ! ». Verdict dans les tout-prochains jours.

Lucien Mpama

## MIGRATION

## Récupérer les cadavres de 800 migrants noyés, oui, mais pourquoi ?

Le Premier ministre italien s'était engagé à ramener à la surface les corps de migrants naufragés. La polémique enfle car l'affaire prend des tournures politiques.

La décision du Premier ministre Matteo Renzi partait d'un bon cœur. Le 18 avril de l'an dernier, quelque 800 migrants étaient engloutis en Méditerranée lorsque le rafiot à bord duquel ils avaient tenté la traversée depuis les côtes libyennes avait sombré dans le canal de Sicile. Chrétien et humaniste, le Premier ministre italien avait affirmé que la différence entre son gouvernement et d'autres catégories de politiciens était dans le fait que pour lui, même mort, un migrant clandestin restait un homme. Il fallait donc repêcher ces migrants et leur donner une sépulture digne. Noble.

Au début de ce mois, les opérations de renflouement de l'épave gisant par 370 mètres de fond ont commencé. Confiées à la marine italienne qui jouit d'un savoir-faire indiscuté en la matière, les manœuvres ont permis de faire aboutir la première partie de l'engagement de M. Matteo Renzi. Le chalutier remonté a été conduit vers le port d'Augusta, en Sicile. Et le 7 juillet quelque 217 corps ont pu en être retirés. Des autopsies ont aussitôt commencé

pour tenter de rétablir l'identité des malheureux et restituer les corps aux familles dans le deuil après un an de douloureuse incertitude.

L'affaire serait restée un bel exploit technique, une opération de grande générosité humaniste si la politique, dans l'ambiance anti-immigrée actuelle, n'avait commencé à insinuer le venin de la suspension. Intervenant au Sénat mardi, deux élus de droite ont vigoureusement interpellé M. Matteo Renzi. Les sénateurs Maurizio Gasparri et Carlo Giovanardi ont demandé au Premier ministre « les vraies raisons qui ont justifié le repêchage de ces corps ».

« L'Italie, ont-ils fait valoir, n'avait aucune responsabilité dans ce naufrage. Au lieu de couvrir seule les frais de renflouement, elle aurait dû appeler les autres pays de l'Union européenne à apporter leur contribution pour soutenir l'opération si tant est qu'elle était nécessaire », ont rugi les deux élus du haut des travées. Ils disent avoir été choqués d'apprendre dans la presse que l'ensemble de cette opération de sauvetage « coûtera 20 millions d'euros » (1,4 milliard de francs CFA environ). Les deux hommes peu connus pour leur engagement philanthropique débordant hurlent littéralement au

scandale. Avec une telle somme, on aurait pu envoyer des médecins en Afrique, soutiennent les deux opposants. « On aurait pu adopter quelque 5000 petits africains et assurer leur maintien pour dix ans, leur assurant une instruction garantie. Ou bien, nous aurions pu accueillir 1700 migrants dans les centres de rétention pour demandeurs d'asile tout en procédant à l'expulsion des clandestins criminels ».

La politique, on le sait, c'est aussi l'art de se saisir du premier argument venu pour embarrasser l'adversaire. On en a ici une illustration.

Le chien aboie, mais la caravane des bons sentiments passe. Toujours mardi Mgr Ignazio Sanna, évêque d'Oristano, en Sardaigne, a célébré (gratuitement sans doute, et sans aide de l'Union européenne !) une messe pour adresser à Dieu l'âme de tous les migrants morts en mer. « Cette île est le lieu idéal pour faire mémoire des innombrables victimes sans noms, mais aussi pour remercier tous ceux qui ont œuvré et qui œuvrent encore pour les sauver, parfois même au risque de leur propre vie », a dit le prélat. Puis il a lancé un bouquet de fleurs à la mer.

L.Mp.

## FRANCE /AFRIQUE

## François Hollande met fin à l'opération Sangaris et poursuit l'opération Barkhane

A la veille du 14 juillet, le président français François Hollande s'est rendu au ministère de la Défense pour rendre hommage aux armées où il a annoncé le déploiement d'avions pour lutter contre l'Etat islamiste (EI), la fin de l'opération Sangaris en Centrafrique et la poursuite de l'Opération Barkhane au Sahel.

Au cours de son allocution, François Hollande a annoncé de nouveaux déploiements pour lutter contre l'EI en Irak, l'automne prochain. « Nous allons encore intensifier le concours de l'armée de terre pour soutenir les Irakiens dans la perspective de la reconquête de Mossoul », a-t-il dit.

François Hollande a également plaidé en faveur du renforcement de l'Europe de la défense. ; « Nos amis allemands y sont prêts ; Nous pourrions donc porter ensemble cette initiative », a-t-il soutenu, afin de « faciliter les engagements de l'Union européenne à l'extérieur de ses frontières et pour renforcer la sécurité chez nos partenaires et de nos voisins », a-t-il expliqué.

Puis, il a annoncé la fin de l'opération Sangaris en Centrafrique malgré le regain de tensions. « En octobre prochain, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rendra en Centrafrique pour prononcer officiellement la fin de l'opération Sangaris », a déclaré le chef de l'Etat. Expliquant : « décider d'une intervention sur un théâtre d'opérations est une grande responsabilité ; mais savoir clore une opération extérieure est également un enjeu majeur. Ne pas le faire trop vite, trop tôt, ne pas le faire trop tard. Et c'est pourquoi nous en avons décidé aujourd'hui ».

Sur les 2000 soldats français en Centrafrique, ils ne sont plus que 350 hommes. La France passe ainsi la main à la mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca : 12 000 hommes), dont le président congolais Denis Sassou N'Guesso a renouvelé récemment son soutien. Ce départ inquiète les partisans de la paix. La France va, cependant, maintenir son dispositif Barkhane. Car les « actions engagées portent leurs fruits, Serval a été un succès ; Barkhane, qui lui a succédé continue de maintenir la pression sur les groupes armés et facilité- et c'est une tâche délicate – le processus de réconciliation entre les Maliens », a souligné François Hollande.

Noël Ndong

## CÉMAC

## Les déficits budgétaires des Etats membres ont doublé en une année

Entre le 2ème trimestre 2015 et celui de 2016, le déficit budgétaire de l'ensemble des six Etats membres de la Cémac que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad et la Guinée équatoriale, s'est aggravé, puisqu'il a progressé de 3,5% à 7,9% du PIB de cet espace communautaire, passant ainsi du simple au double sur une période d'un an.

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC, la banque centrale commune à ces Etats, a par ailleurs révélé le 12 juillet dernier à Yaoundé, à l'occasion de sa 2ème session ordinaire de l'année 2016, que le déficit du compte courant extérieur s'est également accentué sur la même période. Mais, avec moins d'ampleur, puisqu'il a culminé à 14,8% du PIB à fin juin 2016, contre 14,4% l'année dernière.

A l'origine de cette détérioration de la trésorerie publique dans la zone Cémac, le CPM met à l'index « la persistance des effets de la chute des cours mondiaux du pétrole », dont cinq des six pays de la Cémac sont producteurs. Pour rappel, les recettes pétrolières représentent, officiellement, entre 20 et 80% des recettes budgétaires des pays de la Cémac.

Par ailleurs, a expliqué le gouverneur de la BEAC, Lucas Abaga Nchama, qui se satisfait des ajustements faits par les Etats jusqu'ici, notamment la baisse des dépenses d'investissements dans nombre de pays ; certains projets structurants pour lesquels les gouvernants se sont engagés vis-à-vis de leurs populations continuent d'engourdir d'importants financements publics. Alors que la courbe des nouvelles recettes collectées est déclinante. Aussi, pour faire face à cette situation, Lucas Abaga Nchama a-t-il de nouveau invité les Etats membres de la Cémac à œuvrer pour l'amélioration du climat des affaires, l'intégration régionale et, surtout, la diversification de leurs économies ; afin de ne plus être aussi dépendants de la manne pétrolière et des importations massives de produits manufacturiers provenant de l'Occident.

Ecofin

## ITALIE

## Coopération accrue avec l'Afrique

A différents niveaux, l'Italie confirme son engagement à cheminer avec l'Afrique pour son développement.

Le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, l'a redit : « la prospective pour l'Afrique est l'un des défis les plus importants aussi bien pour l'Italie que pour l'Europe ». Rome s'est engagée dans une dynamique constante, estimant que l'Afrique avait autant à gagner que l'Italie dans une coopération à parité. « Un engagement pour l'Afrique est absolument fondamental. C'est la première fois que nous plaçons l'Afrique en tête de notre agenda, aussi bien en termes de coopération que pour les initiatives à plus bref terme comme le Migration compact », le plan de lutte contre l'immigration. Le ministre répondait aux questions orales à la Chambre des députés.

Durant la semaine, différents acteurs de la vie politique et sociale italienne ont tenu des propos qui vont dans le même sens : investir massivement en Afrique pour assécher la source immédiate des flux migratoires et couper l'herbe sous le pied à un terrorisme islamiste qui a élu domicile en Libye. Autant dire aux portes de l'Italie, vu que les côtes libyennes ne sont qu'à 300 kilomètres de la

Sicile. L'Etat islamique, le mouvement connu pour ses atrocités, a déjà menacé Rome à plusieurs reprises.

La présidente de l'Assemblée nationale, Laura Boldrini, a reçu à ses bureaux de Montecitorio, mercredi à Rome, l'administrateur délégué d'ENI, Claudio Descalzi. Leur entretien a porté, outre sur les politiques énergétiques de l'Union Européenne dans le cadre des engagements de la Cop21 de Paris, mais aussi sur le renforcement de la coopération entre les pays du pourtour méditerranéen et avec l'Afrique subsaharienne. « Il est temps que l'Europe décide d'un nouveau Plan Marshall en faveur des pays de la rive méditerranéenne et de l'Afrique subsaharienne », a dit Mme Boldrini.

L'idée maintes fois réaffirmée par les dirigeants italiens et rappelée par Mme Boldrini au cours de cette audience, est qu'il faut « donner à ces communautés les moyens de leur développement, y compris l'énergie. Cela est essentiel pour leur stabilité comme pour la nôtre », a dit la présidente de l'Assemblée, soulignant qu'ENI, le groupe pétrolier italien déjà présent dans beaucoup de pays africains exportateurs de pétrole, sera le bras exécutif de cette volonté. ENI est à l'œuvre hors-pétrole au Congo,

au Mozambique, en Angola et au Ghana notamment pour une diversification économique.

Durant cette semaine aussi, des chercheurs italiens de l'université de Cagliari, en Sardaigne, ont annoncé la mise au point d'un système de purification hydrique pour petits fermiers africains. Dans un potager ou un élevage, l'équipe du Pr. Giorgio Ghiglieri entend aller tester l'efficacité de son système de purification sans chlore au Kenya, en Ethiopie et en Tanzanie. L'université Nelson Mandela en Sciences et technologies de Nairobi, au Kenya, s'est montrée désireuse d'acquiescer cette innovation pour les ruraux kenyans.

Enfin toujours dans la semaine, la nouvelle maire de Rome, Virginia Raggi, a reçu une délégation de l'Assemblée paritaire ACP-UE comprenant des délégués venus d'Afrique et des Caraïbes. Les ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), 77 pays qui commercent à des tarifs préférentiels avec l'Europe, sont vus par la maire de Rome comme un instrument privilégié de coopération, y compris pour la lutte contre l'immigration clandestine. Un temps plus court pour examiner les demandes de droit d'asile serait un gain pour tous, a plaidé la maire, membre du mouvement populiste des 5 Etoiles.

Lucien Mpama

## AFRIQUE DE L'OUEST

## Les Etats membres de la Cédéao lanceront leur monnaie unique en 2020

Les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao: Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cap-Vert), prévoient de lancer une monnaie unique en 2020, indique un rapport de l'organisation, qui retrace la stratégie globale d'adoption de ladite monnaie.

Ainsi sera établie une banque centrale avant la mise en circulation de la monnaie unique ouest-africaine. Une telle initiative avait déjà émergé en 2000, au sein des pays de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMAO : Ghana, Gambie, Nigeria, Guinée et Sierra Leone), à la suite de la Déclaration d'Accra et de l'Accord de Bamako. Ces pays représentaient une population de 190 millions d'habitants et

un Pib de 375 milliards de dollars en 2008.

A deux reprises, ils avaient reporté la date de mise en circulation de la monnaie unique dans la ZMAO, alors que son lancement devrait compléter celui de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa : Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal, Togo), ayant en commun le franc CFA.

Le Liberia et le Cap-Vert, qui ne sont pas ni membres de la ZMAO ni de l'Uémoa, ont été invités par le Conseil de convergence à « se joindre au moins dans l'une des zones monétaires ouest-africaines et au Programme de coopération monétaire de la Cédéao pour la réalisation de l'initiative de la monnaie unique ».

Une source proche du dossier nous apprend que les membres

de la Cédéao ont demandé à la commission « de maintenir sa collaboration avec les autres institutions régionales et Etats membres impliqués dans le Programme de coopération monétaire pour s'assurer de la mise en œuvre effective et en temps opportun de la feuille de route pour le Programme de la monnaie unique en vue de « s'approprier » le projet de la monnaie unique ».

Le conseil de convergence a, en outre, invité les Etats membres à « maintenir les politiques fiscales et monétaires appropriées et la mise en œuvre rigoureuse des politiques structurelles et institutionnelles dans le cadre du Mécanisme de surveillance multilatéral, afin de mettre en place une convergence et une union monétaire durables ».

Noël Ndong

Chères sœurs du Congo Brazzaville, vous pouvez dès aujourd'hui proposer votre candidature pour participer au projet de soutien et de développement de votre entreprise, l'Incubateur Sounga Nga. Il vous suffit de télécharger et remplir votre dossier puis de le renvoyer à l'adresse mail indiquée.

> Téléchargez ici votre dossier de candidature : [www.fondationsounga.org/sounga-nga](http://www.fondationsounga.org/sounga-nga)

## CENTRAFRIQUE

## Le mois d'octobre consacre la fin de l'opération française Sangaris

Le président français, François Hollande, a annoncé le 13 juillet la fin définitive de l'opération française Sangaris pour le mois d'octobre prochain, au lieu de décembre comme prévu précédemment.

« En octobre prochain, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rendra en Centrafrique pour prononcer officiellement la fin de l'opération Sangaris », a déclaré le chef de l'Etat, lors d'une réception au ministère de la Défense.

En juin dernier, et dans le but de mettre progressivement un terme au mandat de Sangaris en Centrafrique, la France avait réduit son contingent à 350 soldats. Ces derniers constituaient une force de réserve tactique au profit des 12 500 Casques bleus.

Sur un total de 2500 soldats mobilisés et déployés au plus fort des tensions en RCA en décembre 2013, les effectifs de l'opération Sangaris avaient été ramenés à 900 hommes dès le départ. C'était au cours des mois précédant l'élection présidentielle, censée marquer la fin de la transition politique, scrutin qui avait été remporté par Faustin-Archange Touadéra en février.

A cette même occasion, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait annoncé la fin de l'opération Sangaris dans le courant de 2016. Il avait néanmoins indiqué le maintien de quelque 350 hommes sous la responsabilité de l'ONU et de l'Union européenne pour ce qui touche à la formation de l'armée centrafricaine. La présence de la force française en Centrafrique était nécessaire en raison des violences intercommunautaires qui y sévissaient. En effet, entre 2013 et 2015, des milices majoritairement chrétiennes appelées anti-balaka et des ex-rebelles à dominante musulmane de la Séléka avaient mis le pays à feu et à sang. Les affrontements entre les deux parties et les violences perpétrées tant à Bangui, la capitale, que dans les départements, ont ravagé l'économie du pays, déjà l'un des plus pauvres au monde.

C'est grâce à l'intervention française et au déploiement de 12.000 Casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) que les violences sont retombées. Malgré cela, il faut noter que la réputation de l'armée française a été entachée de plusieurs accusations. Ses soldats ont été mis en cause notamment dans des scandales de viol, d'abus ou d'exploitation sexuelle présumés, notamment sur des mineurs.

Nestor N'Gampoula

## Les cent jours de Touadéra diversement appréciés par des Centrafricains

Certains commerçants et fonctionnaires ainsi que les habitants du Km5 dans le 3<sup>e</sup> arrondissement ont donné leur appréciation sur les 100 jours de Faustin Archange Touadéra. Certains parlent d'un bilan un peu positif tandis que d'autres pensent que rien n'a changé, surtout du côté sécuritaire et demandent à ce que la paix et la sécurité soient rétablies définitivement pour faciliter la libre circulation.

« Beaucoup de promesses ont été faites mais pour moi, le bilan n'est ni bon ni mauvais. En tant que commerçant, les 100 jours

n'ont pas été bénéfiques pour nous. Peut-être que le reste des temps, on pourra juger mieux », a livré Jean Louis, un commerçant. Pour un autre commerçant du KM 5, leur accès à d'autres quartiers reste problématique « en dehors du centre-ville et marché central, je n'ai jamais mis pied dans d'autres quartiers comme Pétévo, Miskine, Boy Rabe, Combattant et autres. Nous sommes tous des Centrafricains, j'aimerais qu'après ces 100 jours, le président Touadéra se mette vraiment au travail. Qu'il fasse à ce que la paix et la sécurité reviennent dans le pays », a dit Mariam Kadidja.

Edden Cellal Koyamènè, fonctionnaire note que le bilan n'est pas totalement parfait, « je peux dire que le bilan est positif du côté finance et de l'amélioration de l'administration. Et négatif, du côté sécuritaire. Donc, nous attendons encore plus de lui, les résultats de ce qu'il avait promis ».

Plusieurs autres intervenants soulignent que des efforts ont été faits mais la sécurité reste chaotique. C'était le samedi 09 juillet que le président centrafricain Faustin Archange Touadéra a écoulé ses cent jours après son accession au pouvoir.

## « Le DDRR est un projet national dont les Centrafricains ont le leadership », dicit le porte-parole de la Minusca

Le programme Désarmement Démobilisation Réinsertion et Rapatriement (DDRR) des ex-combattants pour la Minusca est un projet national dont les centrafricains ont le leadership. Selon son porte-parole Vladimir Monteiro, son institution est toujours prête à contribuer au retour définitif de la paix. Il l'a dit le mercredi 13 juillet lors de la conférence de presse hebdomadaire de la Minusca.

Cette position fait suite aux interrogations de la population centrafricaine sur la mise en œuvre du

DDRR, qui selon certains tarde alors que des groupes armés continuent de commettre des exactions dans le pays.

Pour Vladimir Monteiro, les Nations unies sont là pour accompagner les autorités centrafricaines, « le pré DDRR est un programme qui a pour but de préparer le DDRR. Beaucoup des pas ont été franchis. Le chef de l'Etat centrafricain a rencontré les groupes armés dans ce sens. Du côté technique, la Minusca est très avancée dans les discussions avec les partenaires pour

sa mise en application », a-t-il précisé.

Selon le porte-parole de la Minusca, son institution n'est là que pour des apports techniques et pour la mobilisation des ressources.

La question de DDRR revient sur les lèvres des Centrafricains depuis le retour à l'ordre constitutionnel. A quand les opérations du DDRR ? Qui va mener ces opérations ? Voilà des interrogations soulevées par plusieurs Centrafricains.

Source : Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

## ANNONCE TOTAL E&amp;P Congo

## Concours d'entrée 2016 aux « classes Renforcées » du Lycée Victor

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique, etc.).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 8 au 9 août à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 1<sup>er</sup> juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Ecair au centre ville) ;
- Au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (Villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité (2)
- 1 Certificat de nationalité.

Bonne chance !



Building a better working world

Recrutement Auditeur Informatique Junior pour notre bureau de Brazzaville Diplômé(e) en informatique bilingue Français Anglais, profil MASTER INFORMATIQUE / DIPLOMES INGENIEUR pour un poste d'Auditeur Informatique Junior.

Description du poste d'auditeur Informatique Junior

Vous participez à des missions de support et/ou d'assistance aux auditeurs externes, dans l'analyse et la revue critique des systèmes d'information (secteurs : banques, assurances, télécoms...). Vous accompagnez les directions dans la sécurisation de leurs systèmes d'information et la mise en place d'un cadre de gestion des risques SI et des grandes activités de contrôle associées (politique de sécurité, schéma directeur, de chartes de sécurité etc.).

## Profil recherché

- BAC + 5 en informatique de Gestion ou Ingénieur Grandes Ecoles
- Etre bilingue (anglais, français) matérialisé par un séjour Etudes d'au moins six mois
- Maîtrise en outre des outils bureautiques : Access, PowerPoint, Excel, Word (Office 2013)
- Compétence en réseau informatique et base de données
- Age maximum 27 ans

## Composition du dossier (envoi par e-mail exclusivement)

- 1 cv Photo + 1 lettre de motivation en français et en anglais
  - 1 copie de diplôme avec référence e-mail et téléphone de l'Ecole
- Tous les dossiers seront adressés par mail : ey.brazzaville@cg.ey.com

Date de clôture des dossiers le Lundi 18 juillet 2016 à 18h00

## Revue de presse internationale

### La Sud Soudan glisse vers la guerre alors que des coups de feu résonnent dans sa capitale,

The New York Times, 11 juillet 2016. JUBA, Soudan du Sud - Le Soudan du Sud a glissé rapidement vers la guerre lundi dernier, alors que des hélicoptères de combat ont frappé des cibles, deux soldats de la paix des Nations unies ont été tués, des gouvernements étrangers pressent leurs citoyens à partir et les inquiétudes ont grandi sur le sort des civils pris au piège dans des camps bondés de personnes déplacées.

### Les dernières violences semblent être alimentées par une rivalité entre les deux principaux dirigeants de la nation,

le président Salva Kiir et le vice-président Riek Machar, qui sont des groupes ethniques différents et qui disposent de milices de dizaines de milliers de jeunes hommes lourdement armés qui les suivent. Mais il y a aussi l'inquiétude que les hauts dirigeants perdent le contrôle sur leurs troupes. Lundi dernier, un groupe de pays africains a demandé au Conseil de sécurité de renforcer le mandat de la mission de maintien de la paix, en envoyant plus de troupes dans la région et en créant une « brigade d'intervention. »

Actuellement, des plans d'urgence sont en train d'être explorés afin de fournir plus de soldats de la paix en provenance de la République démocratique du Congo voisin, a déclaré un fonctionnaire des Nations unies.

### Le Congo accepte les demandes des sociétés minières concernant les remboursements de TVA,

### Reuters, 11 juillet 2016,

La République démocratique du Congo acquittera les remboursements de taxe sur la valeur ajoutée dus aux sociétés minières et suspendra la TVA sur leurs importations, le ministre des Finances du Congo a déclaré vendredi dernier, dans le but d'aider le secteur à résister à la baisse des marchandises. Le gouvernement du plus grand producteur de cuivre en Afrique a suspendu les remboursements en avril 2016, en cherchant à consolider le franc congolais en plein ralentissement économique et financier dans les secteurs minier et pétrolier.

Les sociétés minières au Congo, qui comprennent Glencore, Ivanhoe Mines et Randgold Resources, avaient fait pression sur le gouvernement pour récupérer les remboursements, mais certaines étaient sceptiques par rapport à l'attitude du gouvernement. Elles ont réduit la production au Congo et licencié des milliers de travailleurs au cours de l'année dernière alors que les prix des matières premières mondiales ont plongé.

Le ministre des Finances Henri Yav Mulang a déclaré à Reuters que le gouvernement allait rembourser 700 millions de dollars dus aux sociétés minières et a déclaré que le gouvernement a aussi convenu lors d'une réunion du cabinet de suspendre la TVA future sur les importations pour les entreprises.

« J'ai déjà chargé la banque centrale de commencer à payer (les remboursements) par des tranches successives », a-t-il fait savoir. Cependant, il n'a pas déclaré exactement quand les paiements commenceront, mais a spécifié que le rythme de remboursement dépendra des niveaux

de réserves financières gouvernementales et des pressions sur les taux de change.

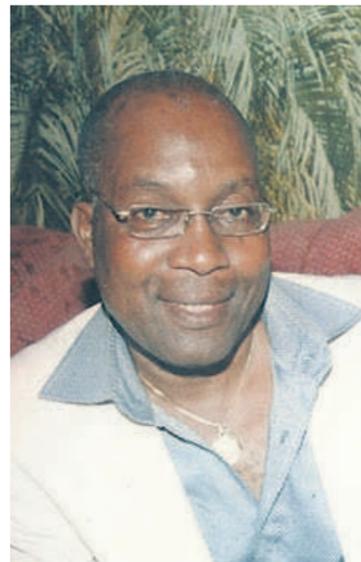
Eric Monga, président de la Fédération congolaise des entreprises dans le sud-est des mines de cuivre, a déclaré que les investisseurs ont salué la décision du gouvernement congolais, mais qu'ils attendaient plus des détails sur la mise en œuvre du remboursement.

### Les Etats Africains lancent un passeport pour une intégration plus étroite,

Financial Times, 11 juillet 2016. Ils appellent cela la réponse de l'Afrique au Brexit. Même si la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'Union européenne menace le projet européen, les pays africains qui ont été configurés par les colonialistes européens, cherchent à franchir les frontières grâce à une intégration plus étroite. La semaine prochaine, l'Union africaine, qui regroupe 54 pays, émettra des passeports électroniques qui permettront aux bénéficiaires de voyager sans visa dans tous les États membres. Les bénéficiaires seront d'abord les chefs d'Etat, les ministres des Affaires étrangères et les représentants permanents des Etats membres au siège de l'UA à Addis-Abeba. L'idéal serait éventuellement d'étendre le passeport à 1 milliard d'Africains, bien que cela puisse prendre des années, voire des décennies. Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'UA, a décrit l'initiative comme à la fois symbolique et importante, en disant qu'elle était « un pas vers l'objectif de créer une Afrique forte, prospère et intégrée ».

Sonya Ciesnik

## IN MEMORIAM



15 Juillet 2015- 15 Juillet 2016  
Voici une année déjà que le Docteur DEBOLO Jean Christophe a disparu. A cet effet, sa veuve DEBOLO Eléonore et les enfants Yannick, Bath, Hiram demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Une messe pour le repos de son âme sera dite en ce jour à la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo.

## COMMUNIQUE DIVERS

Le président de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo, L'AET AMBROISE MOPENDZA, invite les anciens enfants de troupe, toutes promotions confondues à prendre part à la journée de l'AET qui sera célébrée le samedi 16 Juillet 2016 à partir de 13 heures à la stèle de l'AET, puis à l'École militaire préparatoire général LECLERC

PRESENCE VIVEMENT SOUHAITEE



Ecole de Pétrole et des Mines

### OFFRE D'EMPLOI

**Intitulé du poste :** Responsable des affaires académiques

**Localisation :** Pointe-Noire

**Type de contrat :** CDI

Pour des raisons d'adaptation du modèle de gestion des affaires académiques de DGC-POLYTECH aux objectifs d'efficacité et d'efficience recherchés, DGC-POLYTECH recrute un Responsable des Affaires Académiques.

Placé sous l'autorité du Directeur Général, au plan fonctionnel, le Responsable des affaires académiques aura sous sa supervision, Le service de Placement et recrutement et le surveillant Général.

Les missions et activités assignées au poste de Responsable des affaires académiques sont les suivantes :

Assurer, développer et coordonner un ensemble d'enseignements (cours TP, TD encadrement de projet) et de méthodes pédagogiques (par projet, face à face, ...) dans une ou plusieurs disciplines ; Veiller à la bonne exécution des enseignements et au respect du contenu des enseignements en accord avec le référentiel de formation ; Préparer la mission d'évaluation de DGC POLYTECH dans le cadre des partenariats ; Assister le département finances et comptabilité dans la préparation du budget académiques ;

#### Profil recherché pour le poste à pourvoir :

Agé de moins de 40 ans au 31 décembre 2016 ; Niveau ingénieur, de préférence ingénieur généraliste ; Expérience dans l'enseignement d'au moins 2 ans ; Expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la connaissance industrielle et du génie civil éventuellement ; moralité, rigueur, et sens de l'éthique irréprochable, travailleur ; Forte capacité d'initiative ; Connaître les systèmes d'information de l'éducation nationale.

**Composition du dossier :** Curriculum vitae bien détaillé, Lettre de motivation adressée au Directeur Général, Récépissé de l'ONEMO.

**Date limite du dépôt des dossiers de candidature :** 30 juillet 2016

**Lieu de dépôt des candidatures :** DGC Congo, en face du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire

**Email :** [harndinga@gmail.com](mailto:harndinga@gmail.com)

**Tel :** 06.918.21.02 / 05.636.06.90



## OFFRES D'EMPLOIS

MBTP, Société de Bâtiment et Travaux publics, recrute des Congolais diplômés et expérimentés.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- Peintre
- Maçon
- Coffreur
- Carreleur
- Plombier
- Staffeur

Candidatures :

Dossier : CV, lettre de motivation, copie légalisée du diplôme, copie CNI, certificat de travail, préciser le poste visé. Lieu du dépôt Avenue Félix Eboué, en face ex ATC ou par Email : [secmbt-pbvz@mbtp.com](mailto:secmbt-pbvz@mbtp.com), [m.sansy@mbtp.com](mailto:m.sansy@mbtp.com). La date limite de dépôt est le 31 juillet 2016.

## À LOUER

### NOUS METTONS EN LOCATION AU CENTRE VILLE :

•Un immeuble de trois (03) appartements identiques comprenant chacun trois (03) chambres avec des toilettes, un salon (01), une salle à manger, une (01) cuisine, et des toilettes pour visiteur.

•Trois (03) appartements dont :

- Un (01) appartement à trois chambres, un salon, une salle à manger, toilettes et cuisine ;
- Deux appartements de deux chambres, un salon, une salle à manger, toilettes et cuisine dont l'un est meublé et l'autre non meublé.

**CONTACT : 06 655 80 00**

MUSIQUE

# Stevie Mi et Byas Biyoudi se produiront au Cfrad

Ils le feront sur le thème « Ensemble avec Jésus-Christ c'est toujours possible » le dimanche 24 juillet prochain au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad).

L'annonce de la tenue de ce concert qui est une co-production de la maison Philippe Mongo (MP) et le staff du frère Byas, a été faite par le manager du chantre Byas Biyoudi, qui invite le peuple de Dieu et les amoureux de la musique dite sacrée à venir nombreux vivre en live ces deux chantres.

Il s'agira pour le frère Byas Biyoudi, au cours de ce concert, de remettre sur orbite les quelques titres de son album « Amour » comme Bolingo na nga, Lokumu na Nkolo, l'Être de ma vie, Tu es parti. Il en profitera pour présenter aussi quelques titres du prochain album, comme : Donne-moi la joie et Ton sourire. Une occasion pour le frère Byas Biyoudi de revivre des moments intenses de louange et d'adoration avec les amoureux de la musique sacrée.

La sœur Stevie Mi, par contre, présentera au grand public de son album intitulé « Ecoute » avec des titres comme : Nkombo kitoko, Yesu, Ngunga nzambi, Je pense à toi.

Ce concert permettra ainsi à la sœur Stevie Mi de promouvoir son album, alors que le frère Byas Biyoudi prépare les enfants de Dieu à recevoir son prochain album.

Bruno Okokana



TAEKWONDO/DOLISIE

# Les compétiteurs et instituteurs révisent les règles d'arbitrage

La Fédération congolaise de Taekwondo (Fécotae) a récemment organisé un stage, dans la capitale de l'or vert, pour permettre aux athlètes et formateurs de la ligue départementale du Niari de se mettre à jour sur l'arbitrage.

La Fécotae ne souhaite pas voir les athlètes s'engager dans une compétition sans maîtriser les règles d'arbitrage. Encore moins les formateurs eux-mêmes. Ainsi, le président de la fédération, Stanislas Mbyes, en compagnie du président de la commission d'arbitrage, Me Flavenot Diakabana, et son deuxième vice-président, Dieudonné Misère ont débarqué à Dolisie, point de départ de la formation. Les deux responsables de la commission d'arbitrage ont alors animé le stage. Le travail a porté sur le gestuel de l'arbitre, l'aire de combat, les sanctions, les différents actes prohibés etc. Après la formation, le problème de grade s'est posé. Près de cinq athlètes, ceintures noires, avaient été victimes d'un passage de grade frauduleux, bien avant que



les membres de la commission d'arbitrage en compagnie du président de la Fédération

l'actuelle fédération soit mise en place. Etant donné qu'il y a un passage qui pointe à l'horizon ils ont émis des inquiétudes. « Pour prétendre à un grade supérieur il faut disposer d'un document qui atteste le grade actuel. Ces taekwondoïns-là ne les ont pas eus », a expliqué Stanislas Mbyes qui, a par ailleurs pris la résolution de régulariser leur situation en octroyant des diplômes en présence du président de la commission de grades de la Fécotae, Edmond

Ngatsé. Il s'agit, entre autres, de Gaetan Mabilia; Konaté Ibrahim; Jean Mabilia, tous ceintures noires 1er dan.

Par contre, d'autres athlètes se sont frauduleusement passés pour des ceintures noires par usurpation de grade. Ceux-là ont été rétrogradés. Et, Me Edmond Ngatsé a expliqué que le contrôle de grade se poursuivra à Pointe-Noire, Brazzaville et Owando. Les fraudeurs sont censés connaître leur sort.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

# Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2

Deuxième but en trois matchs pour Clevid Dikamona, qui égalise en faveur de Bourg-en-Bresse, qui l'emporte finalement 2-1 face à Troyes. Le Stade Lavallois a fait match nul, samedi, avec Rennes (1-1). Yven Moyo, titulaire, a joué 60 minutes, tandis que Chris Malonga a joué les 30 dernières minutes.

Mardi, Hardy Binguila et Charlervy Mabilia sont restés sur le banc lors de la défaite d'Auxerre face à l'équipe de l'UNFP (3-4). Remplaçant, Bernard Itoua est entré à la pause et n'a pas vraiment brillé avec un but contre son camp (46e) et une intervention manquée sur le 2e but adverse (56e).

Dimanche, ce sont les Chamois Niortais qui affrontaient l'UNFP (2-1). Associé à Herita Ilunga dans l'axe de la défense, Bernard Itoua a joué toute la première période, terminée sur un score d'un but partout. Fernand Mayembo n'est pas entré en jeu.

National

Remplaçant, Ladislas Douniama est entré en jeu à la 70e lors de la victoire de Strasbourg face à Epinal (1-0).

Camille Delourme

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÉTANQUE

# Les problèmes de trésorerie pourraient perturber la préparation des Diables rouges

Les Diables rouges de pétanque sont qualifiés pour la phase finale qui se disputera, du 1er au 4 décembre prochain, à Antananarivo à Madagascar.

Le Congo pourrait ne pas y participer pour des problèmes de trésorerie. Dans une correspondance adressée à tous les pays qualifiés, la fédération internationale a exigé que les qualifiés puissent confirmer leur participation au plus tard le 24 juillet en vue de permettre aux organisateurs de prendre leurs dispositions le plus rapidement possible. « En l'absence de confirmation à cette date, votre place sera at-

tribuée à une autre fédération », souligne le courrier. Pour participer à cette compétition, la fédération congolaise aurait besoin de 37 millions de francs cfa. Mais pour le problème de trésorerie, le projet pourrait tomber dans l'eau. La fédération hésite encore à confirmer sa participation. Et si rien n'est fait, le Congo risquerait gros. « Je vous rappelle également que si, après avoir accepté cette invitation, vous ne déplacez pas votre équipe à Madagascar, votre fédération serait suspendue de championnat du monde et des coupes des confédérations pendant deux ans, dans toutes les catégories, ainsi que

de sélection pour la prochaine édition des Jeux mondiaux à Wrocław, en juillet 2017 », a précisé le courrier

Avertis, les gestionnaires de la pétanque au Congo ne perdent pas encore espoir quant à la capacité de l'Etat à agir afin de leur éviter les sanctions. Décembre étant encore loin, les présélectionnés devraient donner le meilleur d'eux-mêmes pour valider leur place en sélection. Si Chabrole Binguila championnat d'Afrique et médaille d'argent aux tirs de précision est assuré de valider sa place en sélection, la bataille sera dure en triplettes.

James Golden Eloué

# SPECTACLE



Djoson philosophe the winner, O vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en spectacle Show accoustique tous les samedis à partir de 16h00 au Resto Bar Massala, n°25 bis, rue Haoussas rond-point Poto-Poto.

## INTERVIEW. ZOÉ GENOT

## « La Belgique doit présenter des excuses pour son passé colonial »

Zoé Genot est députée au parlement de la région de Bruxelles-Capitale pour le compte du parti écologiste belge « ECOLO ». Ce dernier a déjà introduit deux résolutions sur la reconnaissance du passé colonial belge. Zoé Genot, quant à elle, est l'auteure de la résolution 3570 qui propose de condamner la colonisation, la spoliation, le travail forcé et la ségrégation raciale. La résolution propose également un plan mémoriel, ainsi que la réalisation d'une étude scientifique relative aux responsabilités de l'Etat belge, sur le modèle de celle réalisée par « La Belgique docile », en rapport avec la persécution des Juifs en Belgique pendant la seconde guerre mondiale.

**Les Dépêches de Brazzaville : votre parti a introduit deux résolutions pour que la Belgique assume son passé colonial. Concrètement, que souhaitez-vous que la Belgique puisse assumer dans ce passé ?**

**Zoé Genot :** j'avais suivi au parlement fédéral tout le travail qui a été fait sur la responsabilité de la Belgique en rapport avec la Shoah. Les administrations belges ont collaboré aux exactions de la deuxième guerre mondiale et c'est un sujet un peu tabou. C'est à la suite de ce travail que je me suis dit qu'il y a d'autres volets de notre mémoire où nous avons une responsabilité en tant qu'Etat et où nous n'avons pas fait ce travail d'histoire, de reconnaissance de cette histoire et de son acceptation officielle. Et comme cela a été fait pour la Shoah, qu'il y ait des excuses qui soient présentées par rapport à ce qui s'est passé. C'est une façon de se réconcilier avec son histoire.

**LDB : en parlant d'histoire, vous voulez parler des crimes commis par la Belgique dans ses colonies ?**

**ZG :** nous avons eu une histoire assez fantasmée. En ce qui me concerne, je n'ai eu aucun cours d'histoire qui parlait de ce que



l'on avait fait dans les colonies et même pas un seul qui évoquait la colonisation de manière positive. On n'en parlait pas dans les discours d'histoire. On en a entendu parler de manière légère avec des discours du style nous les petits belges avons aidé ce grand pays, nous leur avons apporté l'instruction, la santé, avons construit des routes, etc. C'étaient les images que j'avais dans ma tête avant que je ne commence à lire le sujet. J'ai été alors très choquée et je me suis rendue compte que par rapport aux autres puissances coloniales, nous avons été bien pire. Il n'y avait pas d'enseignement

mixte, pas d'université par peur de l'émergence d'une élite congolaise... Cela a été une grande déconvenue pour moi parce que je ne connaissais absolument pas cette façon de gérer le pays. On parlait de l'époque de Léopold II mais on ne se rendait pas compte que même lorsque l'Etat belge avait repris les leviers du pays, l'exploitation par la violence et par l'esclavage avait continué. Le livre « Congo » de David Van Reybrouck, qui a contribué à vulgariser le travail effectué par plein d'autres historiens, a aussi permis de populariser en Belgique la face noire de la colonisation. C'est une

facette très méconnue et je m'en rends compte depuis que j'essaie de rendre publiques toutes les exactions qui ont été commises. Mais cela reste un sujet sensible. L'objectif premier est donc de remettre en cause la politique que la Belgique avait menée à cette époque.

**LDB : dans la dernière résolution introduite par Ecolo, vous préconisez la mise en place d'une recherche internationale...**

**ZG :** dans le cas de ce qui avait été fait pour la Shoah, ce sont les historiens belges qui avaient traité de notre histoire. Mais, au regard de la sensibilité du sujet actuel, il est très important qu'il y ait des historiens belges, congolais ainsi que d'autres nationalités, notamment les Anglais, dont on sait qu'ils ont énormément travaillé sur le sujet. Cela permettra d'être sûr d'avoir une vision globale de ce qui s'est passé.

**LDB : vous parlez également de la déclassification des archives. Dans combien de temps estimez-vous que ce travail global de recherche pourrait-être fait ?**

**ZG :** ce sera un énorme travail si on le fait de manière exhaustive. Néanmoins, on peut relativement avancer rapidement sur certains sujets, parce que beaucoup d'historiens congolais, belges ou anglais ont déjà travaillé sur la question. L'intérêt de déclasser toute une série de documents, qui se trouvent principalement au Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères, est que l'en-

semble des historiens pourrait se pencher dessus et faire avancer la réflexion de manière beaucoup plus fine. Savoir notamment comment les entreprises ont interagi, quels types d'instructions étaient donnés à nos fonctionnaires, etc. Il y avait quand même une conscience dans l'administration belge de la façon dont le pays était géré à l'époque. Il y a donc une mine d'informations que les historiens pourraient consulter.

**LDB : Qu'est ce qui justifie cet intérêt d'Ecolo pour la reconnaissance de la Belgique de ce passé colonial ?**

**ZG :** on s'est appuyé, entre autres, sur le travail d'un mouvement associatif qui avait rencontré tous les partis en leur disant que la Belgique n'avance pas sur la reconnaissance de son passé colonial, contrairement à d'autres pays. En Belgique, rien ne bouge sur le sujet même au niveau des cours d'histoire. La démarche de cette association a permis de nous rappeler l'importance du sujet. Cela nous a paru totalement légitime. Nous avons milité pour la reconnaissance par la Belgique de sa responsabilité par rapport à la mémoire juive. C'était donc logique que de demander à la Belgique de s'inscrire dans la même démarche quant à son histoire coloniale. Nous souhaitons que la résolution soit discutée au niveau du parlement national et simultanément, nous souhaitons inscrire cette matière dans l'enseignement au niveau de la fédération Wallonie Bruxelles.

**Patrick Ndongidi**

## JUSTICE

## Le M17 exige la recomposition de la Cour constitutionnelle

**Selon ce parti politique, la crédibilité de la Haute Cour serait mise à mal du fait de la présence en son sein des juges reconnus fautifs par une prise à partie dans l'affaire l'ayant opposé à la RDC devant la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) suite à l'invalidation de ses vingt-neuf députés élus lors des législatives de 2006.**

Certains magistrats qui siègent actuellement au sein de la Cour constitutionnelle ne devraient pas y être. C'est en tout cas la conviction que partage le Mouvement du 17 mai (M17), ce parti politique qui soutenait la politique du défunt président Laurent-Désiré Kabila. Cette formation politique vient, en effet, d'exhumer un dossier qu'on croyait classé, celui d'un arrêt de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) dans l'affaire qui l'opposait à la RDC. Pour la petite histoire, ce parti politique avait initié une plainte le 21 juin 2007 contre la RDC suite à l'invalidation de ses vingt-neuf députés alors que ces derniers avaient bel et bien gagné les lé-



Radio Okapi/Ph. John Bompengo

*Des magistrats de la Cour constitutionnelle*

gislatives de 2006 dans la ville de Kinshasa.

Il s'agit là d'un préjudice pour lequel le M17 appelait réparation étant entendu qu'il disposait, d'après ses responsables, des preuves attestant l'élection à la régulière de ses membres. Saisie

de cette plainte et, après l'examen de la recevabilité du fond de la plainte et de la confrontation des deux parties, la CADHP avait condamné la RDC en août 2015 concluant à une violation des dispositions des articles 7 et 13 de la Charte de l'Union africaine

(UA), décision validée en janvier dernier à Addis-Abeba (Ethiopie) par le Conseil exécutif de l'UA. Ce jugement sommait la RDC de verser une compensation financière d'ici fin septembre 2016 au M17, pour les préjudices subis lors des élections législatives de 2006.

Depuis lors, rien n'a été fait, le dossier n'ayant jamais été exposé en Conseil des ministres pour appréciation. Au niveau du M17, on n'entend pas laisser filer une telle occasion pour régler des comptes à certains juges de la Cour constitutionnelle ayant trempé dans les arrêts controversés et mis hors course vingt-neuf de ses députés réellement élus. « Selon la loi actuelle au Congo, lorsqu'un juge est reconnu fautif par une prise à partie, il est révoqué. Donc, loin de parler d'une révocation, le président de la République devrait demander la démission de certains juges qui sont impliqués dans l'arrêt que le M17 avait amené au niveau de la Commission africaine des droits de l'Homme », a affirmé le président du M17, Augustin Kikukama.

Sans divulguer les noms des magistrats concernés par cette requête et qui presteraient de manière irrégulière à la Cour, le M17 en appelle simplement à la recomposition de cette haute juridiction dont la crédibilité est mise à mal du fait de la présence des juges reconnus fautifs par une prise à partie.

**Alain Diasso**

## INTERVIEW /KADHAFI MBUYAMBA

## « Je pensais avoir toutes les chances de mon côté »

Heureux, tout souriant, l'acteur qui est également cadreur n'était pas vraiment surpris d'avoir remporté le prix du meilleur acteur. Personnage principal dans Cuppa, court métrage de Sylvain Kalala tourné l'an dernier, il a aussi fait partie de l'équipe technique au moment du tournage. Dans cette interview avec Les Dépêches de Brazzaville il évoque brièvement ses débuts il y a huit ans.

**Les Dépêches de Brazzaville :** Depuis quand faites-vous du cinéma ?

**Kadhafi Mbuyamba :** Je le pratique depuis 2008-2009. Mais j'ai commencé par le théâtre bien avant de faire du cinéma.



Kadhafi Mbuyamba et Atacha Mashini, 2e vice-président du jury

J'ai donc débuté entant qu'acteur avant de passer derrière la caméra. Je suis aussi cadreur et je touche à beaucoup d'autres choses. Je suis le directeur de production attitré de Bimpa production.

**L.D.B :** Cuppa n'est donc pas votre premier film, vous avez joué dans combien de film jusqu'ici ?

**K. M :** Je ne sais pas dire exactement combien. Une bonne dizaine mais pas plus de quinze films. J'ai également joué un rôle important dans le court métrage Mbote de Tshoper Kabambi dont j'ai été aussi le directeur de production.

**L.D.B :** Vous attendiez-vous à recevoir le prix du meilleur acteur ?

**K. M :** Je le pressentais un peu. Il n'y avait pas beaucoup de films en compétition et parmi ceux qui l'étaient il n'y avait pas un acteur très performant dans un premier rôle. Le plus souvent c'était des dames, alors je pensais avoir toutes les chances de mon côté.

**L.D.B :** Un souvenir du tournage...quand a-t-il eu lieu ?

**K. M :** Le film a été tourné l'année passée. Je me souviens très bien de tout le tournage comme si c'était hier. Chaque jour j'apprenais quelque chose de nouveau. Quand le réalisateur m'a dit que j'allais jouer le premier rôle, j'étais très content. Je m'étais mis directement à travailler. Je travaillais seul dans mon coin sans que personne ne le sache. Je faisais partie de l'équipe technique quand je ne tournais pas. Je filmais et des fois je faisais le son et d'autres choses encore. Et, devant la caméra je surprénais tout le monde. Le réalisateur ne s'attendait pas à ce que je donnais et était très content.

**Propos recueillis par Nioni Masela**

## CONGRÈS ÉLECTIF DE LA FBF

## Constant Omari poursuivi par la justice béninoise

Le président de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), Constant Omari, est poursuivi par le juge Ibrahim Issoudine du troisième cabinet d'instruction du tribunal de première instance de première classe de Porto Novo au Bénin.

Constant Omari, Sidy Diallo, Rafiou Paraiso, président du Comité de normalisation, Anjorin Moucharafou et les nouveaux membres de la FBF, ont dépêché leurs avocats, refusant de se présenter devant le juge. Ce dernier, estimant que les accusés devraient eux-mêmes être entendus, a donc

unilatéralement à la FBF serait considérée comme une interférence dans les affaires internes de la FBF et susceptible d'être adressé aux organes compétents de la FIFA et de la CAF ». Et de conclure en soutenant subtilement le nouveau président de la FBF : « Dans ces



Constant Omari, président de la Fédération congolaise de football association

Outre l'autorité suprême de la Fécofa, la justice béninoise a lancé un autre mandat d'arrêt international contre Augustin Sidy Diallo, président de la Fédération ivoirienne de football. Les deux dirigeants du football ont été des émissaires de la FIFA et de la CAF pour superviser les élections devant se dérouler lors du congrès de la Fédération béninoise de football dont la tenue a été interdite sur décision de justice. Et c'est Anjorin Moucharafou qui a été élu au terme du scrutin organisé le 10 juillet 2016, ainsi que d'autres membres du comité exécutif de la FBF. Et la FIFA a validé ces élections. C'est après ces élections que le juge Ibrahim a reçu une plainte déposée par une personne X avec constitution de partie civile contre ces personnalités du football béninois et africaines, accusées de violation d'une décision de justice, de faux et usage de faux et de complicité, apprend-on. Il a donc convoqué les membres du comité de normalisation (Conor) de la FBF et les émissaires de la CAF et de la FIFA; les inculpés devraient s'expliquer dans les brefs délais devant le magistrat béninois.

délivré des mandats d'amener contre les vingt et une personnes inculpées, ainsi que des mandats d'arrêts internationaux contre les deux émissaires de la CAF et FIFA. Les mandats ont été transmis à la Gendarmerie et à la Police nationale du Bénin pour être exécutés, a-t-on appris.

## Réaction de la Fifa

Saisie de la situation par le président élu de la FBF Anjorin Moucharafou, la FIFA a réagi à travers un courrier daté du 13 juillet et portant la signature du secrétaire général adjoint Marco Villiger. « Nous avons bien reçu votre courrier du 11 juillet 2016 au sujet des mandats d'arrêt délivrés contre le Comité exécutif de la Fédération béninoise de football (FBF) et les observateurs de la FIFA et de la Caf du Congrès électif de la FBF du 10 juin 2016 », a-t-il indiqué dans le premier paragraphe. Et de poursuivre : « Comme mentionné dans notre dernier courrier du 6 juillet 2016, les associations membres de la Fifa doivent gérer leurs affaires de façon indépendante selon les articles 14 et 19 des statuts de la FIFA. Nous avons également spécifié que toute décision de justice s'imposant

conditions, nous vous informons que si la décision de justice n'est pas levée d'ici lundi 18 juillet 2016, le cas sera soumis au Bureau du Conseil de la FIFA afin qu'il prenne la décision qu'il estimera appropriée. Nous vous remercions par avance de nous tenir régulièrement informés de l'évolution de la situation et nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs ».

L'on n'est donc pas sorti de l'auberge en ce qui concerne la situation de crise dans le football béninois.

Il y a peu, doit-on rappeler, la FIFA avait menacé de suspendre la FBF qui avait vite fait d'organiser des élections, afin que la sélection béninoise ne soit pas écartée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017, et de celles de la Coupe du monde Russie 2018 qui débutent en octobre 2016.

Le bras de fer se poursuit entre les instances internationales du football et le Bénin avec ces mandats d'arrêt internationaux contre les émissaires de la CAF, de la FIFA et des membres de la FBF.

**Martin Enyimo**

## DROITS DE L'HOMME

# Plus de deux mille violations recensées au premier semestre 2016

Selon le rapport des Nations unies publié le 13 juillet à Kinshasa, ces chiffres représentent une moyenne d'environ 390 violations des droits de l'Homme par mois.

Les derniers chiffres présentés par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) en matière de violations des droits de l'Homme en RDC en ce premier semestre 2016 indiquent une hausse légère par rapport aux dernières statistiques. En effet, par rapport à 2015, sur la période allant de juillet à décembre 2015 où il a été constaté une relative baisse, le bilan du premier semestre 2016 recense deux mille trois cent quarante-trois (2353) cas de violations des droits de l'homme sur le territoire national. Le BCNUDH qui a livré ce bilan dans son rapport publié le 13 juillet à Kinshasa, attribue cette légère hausse à l'activisme des groupes armés, des éléments des FARDC et de la police nationale responsables, selon cette structure onusienne, de ces nombreux cas de violations documentés et focalisés essentiellement dans les zones affectées par le conflit de l'Est du



José Maria Aranaz

pays. Toujours d'après le rapport du BCNUDH, les chiffres ainsi publiés représentent une moyenne d'environ 390 violations des droits de l'Homme par mois. Dans le lot se retrouvent aussi, d'après la source, des victimes d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des agents de l'Etat. Elles seraient au nombre de cent et six. En outre, 428 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales recensées sont liées à des restrictions de l'espace démocratique, note le rapport. Concernant les types des vio-

lations les plus documentés, le BCNUDH épingle notamment les atteintes à l'intégrité physique avec 585 violations et 1 026 victimes ainsi que les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne. Toutefois, les auteurs des cas de violations de droits de l'homme documentés (au moins soixante-dix-neuf militaires des FARDC et de trente-cinq agents de la PNC) ont été condamnés dans le cadre de la lutte engagée contre l'impunité. Un aspect positif relevé dans le rapport du BCNUDH.

Alain Diasso

## BASKET-BALL/NBA

# Le Congolais Bismack Biyombo passe de Toronto à Magic d'Orlando

Soixante-dix millions de dollars américains, c'est le montant du transfert du Congolais Bismack Biyombo qui quitte les Raptors de Toronto pour Magic d'Orlando à la NBA américaine.

Il a donc signé un contrat de quatre ans après une saison exceptionnelle à Toronto qui a totalisé cinquante-six

ricain de basket-ball, la meilleure compétition mondiale de la balle au panier.

Le pivot congolais de 24 ans et mesurant 2,06 m a terminé la saison avec une moyenne de 6,2 points et 9,4 rebonds par match en séries éliminatoires, ayant réussi à contrer le meilleur joueur de la NBA, LeBron James. Arrivé à Toronto pour 5,6 millions de dollars américains en juin



Bismack Biyombo barrant la route au panier à LeBron James

victoires au cours de l'année 2016. Toronto a fini à la deuxième place de la conférence Est, jusqu'à disputer la finale de la conférence. Et Bismack Biyombo a réussi à faire son trou dans ce championnat nord-amé-

2015, le voilà qui file à Magic Orlando pour un montant de presque dix fois plus, lui qui avait passé quatre saisons chez les Hornets de Charlotte avant d'aller au club canadien.

Martin Enyimo

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



### MOTS FLÉCHÉS N°109

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

METTRE LE ROI EN ÉCHEC	MAISONS EN BOIS	PARIÉE CAPABLES DE VIDER LES BOURSES	POSTURE DE YOGA	ANIMAUX TÉTUS	REFRAINS	DÉTERMINATION
ETENDOIRS	COUVERTURE DE MUR		LETTRES DEVANT UN PRÊTRE		CANNIBALE	
				CRÉDULE		
LIMPE				HOULEUX MOUVEMENT DE REPLI		
ABIMÉE PAR UNE CHUTE			BURMA DÉTECTIVE			
			FILTRES DU CORPS			
AGIRAS					MARQUE DE DOUTE	
CARACTÈRE DE CE QUI FORME UN TOUT						
		ASSISES		LAND ALLEMAND		
OISEAU AU PLUMAGE COLORE	ENDURERA				POSSEDENT EN BIEN PROPRE ARTICLE	
	C'EST LE MOT DE LA FIN			ELLE SORT DE LA SOUCHE		
		DEVANT DIEGO OU FRANCISCO		CARACTÈRE GREC		
		PODIUMS				
DIMINUTION DES COURS	BELLE DIVINITÉ			ABUS D'AUTRUI		IL AIME CE QUI EST BEAU
	CALIBRAGE					
			REPRODUIT TROIS FOIS			
BALLE AU FILET			PETITE INDUSTRIE			
PASSE À TREPAS		PROTECTRICE DES ANIMAUX		BOISSONS D'INDE OU DE CHINE		
		SÉLECTION		MISE À SEC		
			A LA TÊTE AILLEURS	CANAPÉ GARNI		
				POISSONS AU CORPS RAYÉ		
CHARIOT DE SUPER-MARCHE	DIMINUA LA VOILE				DANS LES RÉGLES	MÉMOIRE D'UN ORDINATEUR
	QUI SONT À PAYER					
			GRANDE RUE			
PASSAGE À PIED SEC						
SAC GONFLABLE		DIVERSIFIÉ			SYMBOLE POUR L'ASTATE	
			GRAINE À HUILE			

### SUDOKU N°109

>FACILE

	6		5	8	1	2
4	8	2			9	
1	3			4		
8	7	4	3			
		1	2	9		
				5	3	4
	6			7		4
	1			9	2	8
2	4	5	7			3

>MOYEN

	2		3	7	5
			6	8	2
8			1	9	4
			2	4	8
5	8	6	7	2	1
2		5	8		
4		3	7		9
3	9	5			
1	2	4			8

>DIFFICILE

5					4	9
				1		5
4		2	8	6	3	
			4	8	5	
2	8			9		4
	5	4	8			
	4	2	3	6		7
9		1				
6	1					2

### MOTS CROISÉS N°109

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT**  
 1. Il est pris entre le marteau et l'enclume. - 2. Lingerie et bijoux. On l'étale sur le divan. - 3. Propre à un appendice. Enveloppe de roue. - 4. Expédies *ad patres*. Portion d'un tout. - 5. Droite de référence. Retirés des affaires. Deux à Rome. - 6. Fibre de vers. Très paisible. - 7. Pronom réfléchi. Béryllium au labo. Mesure chinoise. - 8. Qui n'a pas l'utilité d'un rasoir. Terre divinisée. - 9. Nuançai les coloris. Finit à la corbeille. - 10. Elle doit accomplir la ronde.

**>VERTICALEMENT**  
 A. Des jeunes garçons qu'il est facile de faire marcher. - B. Affaires pressantes. Au bord des larmes. - C. Perles du matin. Il est battu par le tambour. - D. Levas les fers. Écoute les conseils. - E. Spécialiste du nez. Refuser de se mettre à table. - F. Initiales pieuses. Relatif. Charitable. - G. Mauvaise humeur. Cause un préjudice. - H. Veste prussienne. Secteur d'usines. Un tiers. - I. Inspiratrice. Coup de blanc. - J. Qui ne change pas.

### MOTS À MOTS N°109

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① PERLE + REPU = R | | | | | R
- ② ROUER + FIER = F | | | | | E
- ③ PITRE + MEDE = P | | | | | E

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

**MOTS FLÉCHÉS N°108**

A	P	O	S	E	D
H	U	I	L	A	S
T	R	A	T	A	T
U	N	O	S	A	S
A	C	I	E	R	E
H	E	I	C	L	E
S	E	N	E	S	T
N	U	E	R	A	S
U	S	E	R	I	N
I	S	O	L	E	S
M	N	P	A	U	S
C	H	E	V	R	E
Y	E	O	O	P	A
R	I	F	I	F	I
G	E	S	I	R	S

**SUDOKU N°108**

3	2	5	1	8	7	9	4	6
4	1	8	9	2	6	5	7	3
7	9	6	4	3	5	2	1	8
9	8	4	6	5	3	1	2	7
1	5	2	7	4	8	6	3	9
6	7	3	2	1	9	8	5	4
2	6	1	3	9	4	7	8	5
5	3	9	8	7	2	4	6	1
8	4	7	5	6	1	3	9	2

**MOTS CROISÉS N°108**

F	O	R	M	I	D	A	B	L	E
A	R	E	O	L	A	I	R	E	S
R	E	C	U	L	L	O	U		
F	E	U	L	E	M	E	N	T	S
O	R	E	G	E	Z	E			
U	B	E	I	F	E	T	C		
I	D	E	S	T	T	S	A	R	
L	S	E	I	T	A	N	I		
L	A	A	M	E	R	R	I	S	
E	N	O	U	E	E	N	E		

**SUDOKU N°108**

8	6	7	1	5	3	4	2	9
4	2	5	7	6	9	3	8	1
1	3	9	2	4	8	5	6	7
2	4	6	5	7	1	8	9	3
3	7	1	8	9	4	6	5	2
5	9	8	6	3	2	1	7	4
6	5	3	9	1	7	2	4	8
9	1	2	4	8	6	7	3	5
7	8	4	3	2	5	9	1	6

**MOTS À MOTS N°108**  
 1/PESTIFÉRÉ 2/ÉLEVATEUR 3/ORANGERIE.

## BOUENZA

## La deuxième phase du Programme de santé communautaire démarre aujourd'hui

Le coup d'envoi de l'opération sera donné à Madingou-gare où le programme conduit par la Fondation Perspectives d'Avenir prendra ses quartiers.

La 4ème édition du programme de santé communautaire commence ce vendredi 15 juillet 2016, à Madingou, dans la Bouenza. Il s'agit de la seconde étape de cette édition, la première s'étant déroulée à Mouyondzi du 13 au 30 juin dernier. D'après les promoteurs, le début des soins effectifs au cheflieu du département de la Bouenza est annoncé pour le 18 juillet. A partir de cette date, en effet, sera lancée l'administration gratuite des soins par des spécialistes de la santé aux habitants de la localité et de ses environs.

Comme partout où il est passé, le programme prévoit d'intervenir dans les domaines de la chirurgie générale, la chirurgie pédiatrique, la stomatologie, l'ophtalmologie, l'ORL, la gynécologie, la médecine générale, la cardiologie.

A Madingou, la Carte Personnalisée du Patient (CPP) contenant toutes ses données cliniques sera également utilisée. Elle facilite le suivi des malades aussi bien au Congo qu'à l'étranger surtout lors des évacuations sanitaires. De même qu'elle permettra de supprimer, dans les années à venir, le support papier.

Afin de savoir avec exactitude si le patient a une tare drépanocytaire, l'électrophorèse de l'hémoglobine sera aussi pratiquée.

Rappelons que le Programme de santé communautaire est une initiative du président de la Fondation Perspectives d'Avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso, destinée à l'amélioration des conditions de vie des congolais, en soutien aux efforts du gouvernement.

Lors de la première étape de cette 4ème édition à Mouyondzi, plus de 5000 patients avaient été consultés et les malades soignés.

Les Dépêches de Brazzaville

## COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF CONGOLAIS

## Les cadres réfléchissent sur d'éventuels changements

Les membres du bureau exécutif du Comité national et sportif congolais (Cnosc) ainsi que d'autres acteurs sportifs prennent part à des journées de réflexion visant à apporter des changements novateurs au sein de la structure même, des fédérations, des ligues et des clubs...



L'ouverture des travaux des journées des réflexions Crédit Adiac

Les travaux des journées de réflexion ont débuté le 13 juillet à Brazzaville et prendront fin le samedi 15 du même mois. Les participants sont repartis par groupes de travail. Il y en a qui sont

dans la commission des athlètes tandis que d'autres sont dans celle d'éthique congolais et valeurs olympiques. Certains, par ailleurs, réfléchissent sur la formation des entraîneurs en Sciences appliquées aux sports. La révision des textes fondamentaux et dispositions pour les

assemblées générales électorales, qui pointent à l'horizon au sein des fédérations sportives, figurent parmi les sujets soumis à la réflexion des participants. Tout un groupe s'en charge.

Pour le président du Cnosc, Raymond Ibata, les travaux de ces journées de réflexion aideront le Comité national olympique et sportif congolais à aller de l'avant, d'autant plus qu'il s'agit là, selon lui, d'une remise en cause de sorte à ne pas être statique. « L'action des fédérations et du Cnosc doit profiter aux sportifs en activité ou déjà à la retraite », a-t-il dit à l'ouverture des travaux. Raymond Ibata a également souligné que la prochaine olympiade, 2017-2020, doit être celle de la redynamisation de l'olympisme et du sport au Congo. Il a, par ailleurs, reconnu que l'olympiade en cours, qui tend à sa fin, a été marquée par des tumultes au sein des fédérations sportives nationales : Judo, Handball, Basketball... « Que l'avenir ne ressemble pas au passé », a-t-il déclaré. Pour l'heure, les travaux de ces journées de réflexion se poursuivent. C'est à partir du samedi 15 juillet, date de fin des travaux que les conclusions seront connues.

Rominique Nerplat Makaya

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années 1990 (27) suite du numéro précédent

En ce tout début de décennie 90, l'échiquier politique congolais est en ébullition. On y assiste à une espèce de veillée d'armes avant des événements décisifs. Les turbulences n'empêchent pas la vie de continuer.

1990, c'est l'inauguration de la Tour Nabemba, qui doit son nom à la plus haute montagne du Congo. Cette réalisation architecturale phallique est un excellent point d'observation de la capitale, Brazzaville et de sa voisine, Kinshasa. Dire que depuis des années, les mêmes hommes sont une gangrène pour le pays, n'a véritablement aucune valeur heuristique. Tout de même, cela n'empêche pas d'observer qu'ils sont à l'origine de la chienlit récurrente au Congo, usant de la politique comme de l'ypérite, sans souci des dommages qu'ils causent au pays et aux hommes. Il y a plus d'un quart de siècle, en 1990, deux politiciens sont arrêtés « pour collusion en vue de renverser les institutions ». Plus de vingt cinq ans après, l'un d'eux est rentré dans les rangs ; l'autre, avec la même énergie du désespoir, continue de ferrailer contre Denis Sassou N'Guesso. Il est difficile de

comprendre les ressorts de l'action politique au Congo, où le complot est la règle. Les problèmes que rencontre le pays depuis toujours sont imputables à la connivence d'opinion, réversible au gré des circonstances et des intérêts. C'est la caractéristique de l'agir politique au Congo. De ce point de vue, les choses n'ont guère changé.

Décès, le 28 août 1990, à l'Hôpital militaire, de Mgr Louis Badila. Il est prêtre et journaliste. Sa carrière journalistique atteint son apogée sous le régime des présidents Youlou et Massamba-Débat. En effet, à la mi-octobre 1962, il remplace le révérend-père Legall, à la tête du journal La Semaine Africaine. Dans le numéro 544 de ce journal, il annonce les couleurs : « Notre mission n'est pas de raconter avec complaisance, ce n'est pas, non plus, de se servir du journal comme une arme pour nuire. Plus tard, il insiste : « il faut du journalisme non pas lucratif, pour faire et gagner de l'argent, mais du journalisme responsable qui n'a pas le droit de trahir, de travestir la vérité, qui n'a pas, non plus le droit de fausser les consciences d'autrui... »

Si la presse est un pouvoir incontesté, il faut s'armer de beaucoup d'honnêteté pour le manier, le gérer... Par deux fois, son journal est saisi pour diffamation. En août 1964, il comparait deux semaines. Il est relâché. Louis Badila est le premier prêtre à avoir connu la prison dans l'histoire du Congo. Il quitte La Semaine Africaine en 1965.

Le 22 septembre 1990, la légende du football congolais, Mambéké-Boucher, disparaît. Né le 2 février 1919, Mambéké-Boucher, ancien ministre, a marqué les rives du fleuve Congo par ses exploits sportifs. Footballeur émérite, on l'appelait, le « Roi-de-la-plaine ». Quelques jours après, le 11 février 1990, l'auteur de l'hymne des 1ers Jeux africains, Raphaël Kakou, né le 16 octobre 1928 à Brazzaville, s'éteint au C.H.U. de Brazzaville. Dans le registre décès, il faut rappeler la disparition des sœurs Obela, Delphine et Brigitte, dans le crash d'un avion militaire, le 27 janvier 1990 à Kinkala.

La Confédération syndicale congolaise (CSC), affiliée au parti au pouvoir, le Parti congolais du travail (PCT), déclenche une grève,

renouant avec l'essence même du syndicalisme, la défense des intérêts de ses membres, au besoin par le moyen de la grève. « La souris qui te mange le pied est sous ton lit », dit la sagesse congolaise. L'onde de choc de cette grève sera exploitée par les partisans d'une Conférence nationale, nouvelle antienne en Afrique, en ce début de la décennie 90. Le 2 décembre de cette année-là, le général Jacques-Joachim Yhomby-Opango, ancien président du Comité militaire du parti et ancien président de la République, crée le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD). L'ouverture démocratique délie les langues et les intellectuels montent aux premières lignes de la dénonciation du parti unique. Selon certains d'entre eux, « La connivence a partout été achetée plus cher que la compétence », à cette époque. Force aujourd'hui est de constater que leurs vellétés de changement ont fait chou blanc, malgré la tenue, l'année suivante, de la Conférence nationale souveraine. Ainsi va la vie Congo.

MFUMU